

Université de Montréal

Le proxénétisme au féminin : étude sur le rôle des femmes dans le recrutement de prostituées à Montréal

par Julie Rosa

**Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences**

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M. Sc.)
en anthropologie

avril 2015

© Julie Rosa, 2015

SOMMAIRE

Bien que le rôle des femmes dans le recrutement de prostituées ne soit pas un phénomène nouveau, peu d'études se sont intéressées au sujet. L'intérêt de cette recherche repose d'ailleurs sur le manque de connaissances de cette problématique qui semble pourtant bien présente dans la société québécoise contemporaine. À l'aide d'entrevues auprès de 15 intervenants du milieu de la police, des organisations communautaires et des centres jeunesse, nous avons recensé de l'information sur 26 cas de femmes recruteuses. L'analyse de différents critères nous a permis de les classer en trois catégories, soit les partenaires, les entremetteuses et les tenancières.

Contrairement aux entremetteuses et aux tenancières, les partenaires entretiennent une relation avec un homme complice. Les partenaires, tout comme les tenancières, ont toutes un passé dans la prostitution, alors que certaines entremetteuses n'ont jamais participé à l'industrie du sexe auparavant. La partenaire joue un rôle dans la gestion et le contrôle des victimes, ce qui n'est généralement pas le cas chez l'entremetteuse. La tenancière détient plusieurs responsabilités concernant la gestion d'au moins un établissement érotique. La majorité des partenaires utilise aussi la violence et les menaces pour contrôler leurs victimes, alors que les tenancières semblent user de techniques plus subtiles pour arriver à leurs fins.

Bien que plusieurs motivations puissent pousser les recruteuses à chercher de nouvelles recrues, l'obtention de bénéfices monétaires ou matériels est la seule exprimée pour les trois profils. À quelques exceptions près, chacun des trois profils s'exécute selon un processus de recrutement préétabli. Pour la partenaire, il s'agit de cibler une fille vulnérable, de lui offrir un environnement sécuritaire où demeurer, puis de faire miroiter les éléments positifs à être en relation avec elle. L'étape cruciale est le moment où elle demande une contribution monétaire à la victime, puis l'initie à la prostitution. Le processus de recrutement des entremetteuses est semblable à celui des partenaires à l'exception de l'étape cruciale qui sera de mettre la recrue en contact avec un proxénète masculin ou des membres de gang. Le rôle de l'entremetteuse se termine généralement à ce stade. Pour sa part, la tenancière trouve généralement ses recrues au moyen d'annonces dans les journaux ou sur le Web et par ses contacts avec le crime organisé.

Mots clés : proxénétisme féminin, recrutement, prostitution

ABSTRACT

Although the role of women in the recruitment of prostitutes is not a new phenomenon, few studies have focused on it. The interest in this research relies on the lack of knowledge of this problem, although seemingly present in contemporary Quebec society. Using interviews with 15 stakeholders from police services, community organizations or youth centres, we recorded information on 26 cases of women who recruit for prostitution. The analysis of different criteria allowed us to classify them into three categories: partners, go-betweens and madams.

Unlike go-betweens and madams, partners are in a relationship with a male accomplice. Like madams, all partners have a past in prostitution, while some go-betweens have never participated in the sex industry before. The partners play a role in the management and control of the victims, which is generally not the case with the go-betweens. The madams have several responsibilities for the management of at least one erotic establishment. Most partners also use violence and threats to control their victims, while the madams use more subtle techniques.

Although there are several incentives that motivate recruiters to find new recruits, monetary benefits or material gains are the only expressed for the three profiles. With few exceptions, each profile runs in a predetermined recruiting process. For the partner, it is targeting a vulnerable girl, to offer her a safe environment to stay and then, glamorize the positive aspects to initiate a relationship with her. The crucial step is when the partner asks for a monetary contribution from the victim and then introduced her into prostitution. The recruitment process of the go-betweens is similar to that of the partners, except for the crucial step that will put the recruit in contact with a male pimp or gang members. The role of the go-betweens usually ends at this point. For her part, the madams will usually find her recruits in ads in the newspaper or on the Web and through her contacts with organized crime.

Keywords: Female procuring, recruitment, prostitution

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	ii
ABSTRACT.....	iii
REMERCIEMENTS	ix
INTRODUCTION.....	10
La femme criminelle.....	11
Le proxénétisme comme construction sociale de l'intolérable.....	13
CHAPITRE 1 RECENSION DES ÉCRITS.....	15
Le passé des recruteuses	16
Les relations des recruteuses avec des hommes complices.....	17
Les relations des recruteuses avec ses recrues	19
Les motivations des recruteuses.....	20
Les stratégies des recruteuses	22
Les profils des recruteuses.....	23
Théorisation ancrée et objectifs	25
L'approche phénoménologique constructiviste	26
Objectifs de la recherche	27
CHAPITRE 2 MÉTHODOLOGIE	28
Quelques définitions.....	29
Le proxénétisme.....	29
La traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle.....	30
Distinction	30
Une approche qualitative	31
Les étapes de la théorisation ancrée	31
Le choix des répondants	33

Les précis des faits	34
Les profils des répondants	35
La saturation empirique des données	36
L'entrevue semi-dirigée	37
Considérations éthiques	38
CHAPITRE 3 PROFILS DES RECRUTEUSES	39
Critères analysés	40
Le profil de la partenaire.....	42
Le passé de la partenaire	44
La relation de la partenaire avec des hommes complices	44
Le partage des tâches entre la partenaire et son complice.....	46
Les relations de la partenaire avec ses recrues	47
Les motivations de la partenaire	50
Les stratégies de la partenaire	52
Quelques stratégies divergentes	56
En bref.....	57
Le profil de l'entremetteuse	58
Le passé de l'entremetteuse.....	61
Les relations de l'entremetteuse avec des hommes complices	61
Les relations de l'entremetteuse avec ses recrues.....	61
Les motivations de l'entremetteuse	63
Les stratégies de l'entremetteuse	67
Quelques stratégies divergentes	69
En bref.....	70
Le profil de la tenancière	71

Le passé de la tenancière.....	72
La relation de la tenancière avec des hommes complices.....	72
La relation de la tenancière avec ses recrues.....	73
Les motivations de la tenancière.....	74
Les stratégies de la tenancière.....	74
En bref.....	76
CHAPITRE 4 DISCUSSION.....	78
Les limites de la présente recherche.....	79
Synthèse des profils de recruteuses.....	80
Les profils des recruteuses.....	81
Comparaison entre les profils.....	83
Le passé des recruteuses.....	83
La relation des recruteuses avec des hommes complices.....	84
La relation des recruteuses avec ses recrues.....	85
Les motivations des recruteuses.....	86
Les stratégies des recruteuses.....	87
La comparaison des stratégies.....	90
L'effet de contamination.....	90
CONCLUSION.....	92
Les programmes de prévention du recrutement.....	92
Les activités de répression auprès des recruteuses.....	93
ANNEXE 1.....	100
ANNEXE 2.....	103
ANNEXE 3.....	104

TABLE DES TABLEAUX

Tableau I : Le profil de la partenaire	43
Tableau II: Le profil de l'entremetteuse	60
Tableau III: Le profil de la tenancière.....	71
Tableau IV: Synthèse des trois profils de recruteuses	80

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Les stratégies de la partenaire.....	53
Figure 2: Les stratégies de l'entremetteuse	67
Figure 3: Les stratégies de la tenancière.....	75

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier M. Bernard Chapais, professeur titulaire au département d'anthropologie de l'Université de Montréal, pour avoir dirigé ce mémoire. Merci d'avoir toujours été disponible pour me prodiguer vos précieux conseils et de m'avoir fait bénéficier de vos connaissances. Je remercie aussi Mme Ingrid Hall et M. Michel Dorais pour leurs nombreux commentaires qui m'ont permis d'améliorer ce mémoire.

Merci à toutes les personnes interviewées dans le cadre de cette recherche. Je suis reconnaissante du temps que vous avez consacré à répondre à mes nombreuses questions et à rendre cette recherche riche de vos expériences. Je ne vous nommerai pas chacun et chacune, par souci de confidentialité, mais je tiens à remercier les répondants du Service de police de la ville de Montréal, du Service de police de Laval, du centre jeunesse de Montréal—Institut universitaire, du centre jeunesse de Laval, des centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, du centre jeunesse de la Montérégie et de l'organisme communautaire ayant participé.

Je remercie également les membres de l'équipe de Recherche et planification du Service de police de la ville de Montréal avec qui j'ai le plaisir de travailler tous les jours depuis un peu plus de cinq ans. Merci pour votre *feed-back* et vos précieux commentaires concernant mon projet. Je remercie aussi spécialement Véronique Chadillon-Farinacci avec qui je travaille sur le dossier prostitution et exploitation sexuelle, et Anne Chamandy, qui m'ont énormément soutenu lors de cette recherche.

Finalement, je remercie mes parents et mes amies pour leur soutien pendant les moments les plus difficiles. Merci principalement à toi, maman, qui me concoctait de bons petits plats, alors que j'étais enfermée dans la chambre d'invités à rédiger.

Grâce à vous tous et vous toutes, je suis arrivée au bout de ma démarche. C'est avec un grand plaisir que je vous dédie cette recherche!

INTRODUCTION

Le rôle actif des femmes dans le recrutement d'autres femmes pour la prostitution et d'autres formes d'exploitation n'est pas un phénomène nouveau. Déjà au début du 19^e siècle, le phénomène de trafiquantes à des fins d'exploitation sexuelle était connu aux Pays-Bas, dans les grandes villes comme Amsterdam (Siegel et de Blank 2010) où de fausses promesses de travail en tant qu'aide domestique étaient proposées à des jeunes femmes. Dès le départ, les femmes recrutées devaient verser un montant d'argent excessif à leur trafiquante pour l'achat de nouveaux vêtements de travail et autres nécessités. Habituellement, les frais engagés étaient si élevés que le remboursement devenait impossible pour la nouvelle recrue, à qui un propriétaire de maison close proposait de reprendre la dette. Par conséquent, les femmes devaient travailler dans le bordel afin de pouvoir rembourser la trafiquante. Il semble que cette méthode était particulièrement efficace auprès de jeunes filles naïves de la campagne qui venaient s'installer dans une grande ville dans l'espoir d'un meilleur avenir.

Plus récemment, une étude sur la traite de personnes liées à la prostitution aux Pays-Bas entre 1997-2000 démontre qu'un quart de tous les trafiquants étaient des femmes, et que, dans ce groupe, 14 % avaient été enregistrés par la police en tant que dirigeantes de l'organisation criminelle (van Dijk dans Siegel et de Blank 2010). Les Pays-Bas ne semblent pas les seuls à être aux prises avec ce phénomène puisqu'une étude sur la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle en Ukraine a souligné que 60 % des trafiquants étaient des femmes (Denisova 2004). En fait, dès 1988, les auteurs d'un rapport sur le crime organisé aux Pays-Bas ont constaté que le rôle des femmes dans ce genre de crime était sous-évalué (Kleemans et al. dans Siegel et de Blank 2010).

Selon un rapport global des Nations Unies, la traite de personnes représente un crime avec un taux relativement élevé de participation des femmes. En fait, le nombre de femmes impliquées comme recruteuses dans la traite de personnes aux fins d'exploitation sexuelle est disproportionné comparativement au nombre de femmes impliquées dans toutes autres sphères d'activités criminelles (UNODC 2012). Au Canada, un rapport du Centre national de coordination contre la traite de personnes (CNCTP) va dans le même sens en affirmant que bien que la grande majorité des trafiquants soit des hommes, un nombre grandissant de femmes est

impliqué dans la traite de personnes. Le nombre de femmes accusées de traite de personnes aurait d'ailleurs augmenté en 2011 par rapport aux années précédentes. En date d'avril 2013, 25 femmes avaient été accusées de traite de personnes dans 21 affaires au Canada (GRC 2013).

Ces données démontrent que la problématique du proxénétisme féminin est bien présente, et ce, à l'échelle internationale, malgré qu'aucune recherche entièrement consacrée au phénomène n'ait été recensée dans la documentation scientifique québécoise. La plupart des ouvrages consultés constituent des recherches qualitatives sur le proxénétisme masculin et la prostitution juvénile en contexte de gangs. Bien que ces recherches mentionnent le recrutement par des femmes, principalement dans les centres jeunesse, peu d'emphase est mise sur le sujet.

La présente étude, qui portera entièrement sur le proxénétisme féminin à Montréal, se veut une recherche exploratoire à visée compréhensive. La pertinence scientifique et sociale de ce projet repose donc sur la méconnaissance du sujet qui semble pourtant bien présent dans la société québécoise contemporaine. Les conclusions de cette recherche devraient fournir de nouveaux éléments sur les profils des recruteuses, mais aussi sur leur passé, leurs motivations, leurs stratégies de recrutement, etc. Par le fait même, ces nouvelles données pourraient mener au commencement d'une réflexion sur les pistes d'intervention à privilégier dans ce domaine.

La femme criminelle

Le phénomène de la délinquance et la déviance féminine a commencé à intéresser les chercheurs seulement à partir des années 1970. Le proxénétisme au féminin en constitue d'ailleurs une forme majeure. Dans cette section, nous proposons une brève description de la sociologie de la déviance à travers les théories sur le genre. Rubi (2005) propose d'ailleurs un cadre théorique intéressant en lien avec les adolescentes déviantes duquel nous nous sommes inspirés.

La question des violences féminines est présentée comme un fait de société nouveau, qui reste encore à définir. En France et dans les pays francophones, l'étude de la délinquance féminine est encore marginale, pour ne pas dire inexistante. Il semble d'ailleurs plus difficile de définir les violences féminines, souvent réduites à une curiosité médiatique ou à quelques notes en bas de pages anecdotiques. Comme le dit Fassin (2012), la violence des femmes reste pour l'essentiel

impensée : elle est forcément problématique. Il fait remarquer que pour le féminisme, la violence a un sexe, c'est-à-dire qu'elle est l'apanage des hommes. Pourtant, l'antiessentialisme met en garde contre l'idée que la violence serait, par nature, masculine, et donc étrangère aux femmes. Il n'en demeure pas moins que les statistiques démontrent que les publics visés par les institutions de contrôle social se distinguent par une nette dissymétrie sexuelle que traduit la surreprésentation marquée des hommes (Darley et Mainsant 2014).

Parent (1998) présente deux approches antagonistes traitant de la criminalisation des femmes : la première postule que les femmes bénéficient, par rapport aux hommes, d'un traitement préférentiel pendant les diverses étapes du processus pénal, alors que la deuxième affirme que les délinquantes sont des femmes déchues que la justice doit remettre dans le droit chemin de l'épouse soumise, et donc punies plus durement. Sur ce, Simon (1975) suggère que l'augmentation de la part des femmes dans la criminalité coïnciderait avec l'apparition des mouvements de libération de la femme dans les années 1960 et 1970. Mais si certains auteurs établissent un lien direct entre la réduction des différences de genre dans le comportement criminel et les mouvements féministes, de nombreuses autres études démontrent le contraire : l'adhésion à l'idéologie féministe serait inversement proportionnelle à l'engagement dans la délinquance (Rubi 2005). Par contre, l'idée selon laquelle le féminisme serait responsable de l'accroissement de la criminalité des femmes persiste et contribue, dit-on, à accélérer la perte des valeurs sociales et de la morale.

Dès les années 1950 émergent des théories sur le genre visant à démontrer que si les garçons sont socialisés de façon à être actifs, agressifs et indépendants, les filles, elles, sont socialisées de façon à être passives, attentionnées et dépendantes. Ainsi, le fait d'appartenir au sexe féminin suppose des attentes symptomatiques de l'image mythifiée de la femme qui s'ajoutent aux stigmates sociaux (Goffman 1963). Certains auteurs (Cernkovich et Giordano 1979; Berger 1989) notent ainsi que les adolescents sont plus souvent arrêtés que les adolescentes pour toutes activités criminelles et délictueuses à l'exception des cas de fugues et de prostitution. Roché (2001) établit aussi que les garçons sont plus souvent stigmatisés et subissent un contrôle plus élevé de la part des autorités, tandis que les filles bénéficient d'un à priori favorable de la part de la police. Les théoriciens de genre expliquent que les filles sont moins délinquantes que les

garçons du fait qu'elles subissent un contrôle social plus dur et que les principes moraux sont plus profondément ancrés en elles. Une critique stipule que ces théories sur la délinquance des jeunes filles et des femmes sont fréquemment construites à partir de modèles préexistants de la délinquance masculine. C'est d'ailleurs une des raisons qui nous a poussé à nous intéresser aux modes de vie, aux motivations et aux stratégies des recruteuses sans nécessairement les comparer aux proxénètes masculins. Comme le suggère Rubi (2005), l'analyse de ces critères n'empêche en aucun cas une réflexion comparative, qui est d'ailleurs apparue d'elle-même dans une section¹ de notre discussion.

En effet, les jeunes filles semblent commettre elles aussi des actes déviants ou délictueux, mais sont significativement moins souvent repérées par les institutions répressives ou préventives sauf lorsque leurs actes sont explicitement en opposition radicale avec des comportements de genre que l'on attend d'elles (par exemple, un acte très violent).

Le proxénétisme comme construction sociale de l'intolérable

Émile Durkheim (1895) est le précurseur de la sociologie de la déviance. Son questionnement repose sur la fonction que peut occuper le crime dans l'organisation sociale et son rôle dans la reproduction de l'ordre social. Il s'est aussi intéressé au fait moral, c'est-à-dire à la dualité qui fait que la société donne à ses membres des règles auxquelles ils doivent se conformer. À cet effet, Fassin et Eidelman (2012) caractérisent le concept de la morale de cette façon :

Les sociétés humaines mettent en œuvre des normes et des valeurs qui permettent à leurs membres de diriger leurs conduites et sanctionner leurs écarts. Les êtres humains pensent et agissent au regard de conceptions de ce qui est bien ou mal, souhaitable ou condamnable, juste ou injuste, convenable ou inconvenant. Comprendre cette double dimension, collective et individuelle, de la vie des hommes et des femmes constitue l'objet de la morale (p.9).

Dans ce contexte, Fassin et Bourdelais définissent les figures de l'intolérable comme des faits socialement réprouvés ou juridiquement sanctionnés par manquements aux droits de l'homme. Ce sont des réalités qui heurtent nos consciences et fondent l'économie morale de notre temps en ne cessant de se déplacer, de s'étendre et de se recomposer. Les auteurs expliquent comment

¹ La section traitant des stratégies des recruteuses dans le chapitre *Discussion* fait état d'une réflexion comparative avec les proxénètes masculins.

l'économie morale n'est en fait qu'une norme et une limite historiquement constituées, et donc frappées de relativité temporelle. Ce qui est intolérable aujourd'hui ne l'était peut-être pas dans le passé et nul ne sait ce que seront les intolérables de demain. Pour parler de constructions de l'intolérable, nous chercherons à définir le concept selon une vision anthropologique et historique que Fassin et Bourdelais (2005) expliquent comme suit :

il ne s'agit pas de défendre des valeurs – la supériorité ou l'universalité des droits de l'homme –, mais bien de tenter de reconnaître l'existence d'une ligne de partage dans notre univers moral – ligne constituée dans des temps et dans des lieux donnés (p.8).

En ce sens, nous pouvons affirmer que le proxénétisme est une des constructions sociales de l'intolérable. Ainsi, la nécessité dans laquelle se trouve le ou la prostitué(e), soumis à la coercition, d'échanger son corps contre toute forme d'argent ou de bénéfice représente une forme d'intolérable dans l'imaginaire commun. L'intégrité corporelle est un dénominateur commun de toutes les formes d'intolérable du monde contemporain : « Corps supplicié, corps maltraité, corps souffrant, corps violé, corps de l'individu que l'on marque au plus profond de sa chair » (Fassin et Bourdelais p.9). Ce sont donc les formes de coercition et de contrôle sur le corps des prostituées par les proxénètes, qui rendent cette pratique intolérable.

CHAPITRE 1 :

RECENSION DES ÉCRITS

La plupart des études portant sur la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle se sont concentrées sur le proxénétisme masculin et la victimisation des femmes dans leur rôle de prostituées. Dans la majorité des cas, les résultats proviennent d'entrevues faites auprès de victimes de la traite, de prostituées ou de proxénètes masculins. Seulement quelques études ont réussi à intégrer dans leur échantillon des proxénètes féminins ou des femmes ayant un rôle dans le recrutement à des fins de prostitution (Heyl 1977; Goldstein 1983; Williamson et Prior 2009; Siegel et de Blank 2010; Raphael et Myers-Powell 2010; Zhang 2011). Le nombre de ces femmes compris dans les échantillons reste très restreint et varie d'une à quinze.

La recension des écrits² sur la problématique a été faite dans l'optique de faire ressortir certains éléments tels que le passé des recruteuses, leurs relations avec les hommes impliqués dans le recrutement de prostituées, leur relation avec les recrues, ainsi que leurs motivations et leurs stratégies de recrutement. Ce sont d'ailleurs sur ces critères que nous avons choisi de nous concentrer tout au long de la présente recherche.

Le passé des recruteuses

Les études démontrent que la majorité des femmes proxénètes a un passé dans la prostitution ou l'exploitation sexuelle (Heyl 1977; Dufour 2005; Williamson et Prior 2009; Siegel et de Blank 2010; Raphael et Myers-Powell 2010; Zhang 2011). Par exemple, l'étude de Siegel et de Blank (2010) montre que certaines maquerelles³ nigériennes, maintenant établies aux Pays-Bas, ont été forcées de se prostituer avant de devenir elles-mêmes tenancières de bordels. Dans le même sens, l'étude de Zhang (2011) à Tijuana, une ville au Mexique, décrit la majorité des femmes proxénètes comme d'anciennes travailleuses du sexe ayant délaissé les activités prostitutionnelles pour devenir à la tête de leur propre entreprise, généralement sous forme d'agences d'escortes haut de gamme. La propriétaire d'un salon de massage érotique rencontrée par Dufour (2005) explique avoir été elle-même escorte, en plus d'avoir deux tantes effectuant ce

² Cette section fait partie d'une revue de la littérature qui a été présentée par la chercheure-étudiante et V. Chadillon-Farinacci au Ministère de la sécurité publique (MSP) dans le cadre d'un projet visant le développement d'un modèle d'interventions policières relativement au recrutement des jeunes à des fins d'exploitation sexuelle à Montréal (Rosa et Chadillon-Farinacci 2014). Le chapitre sur le proxénétisme au féminin a été rédigé principalement par la chercheure-étudiante.

³ Tout au long de cette recherche, les termes « maquerelle », « Madame » et « tenancière » sont utilisés comme des synonymes.

« métier ». Cet exemple⁴ démontre des liens avec l'univers de la prostitution dans le réseau de parenté de l'individu. Le choix d'être proxénète semble le résultat d'une configuration personnelle, familiale et sociale où la prostitution est déjà présente (Dufour 2005). Par contre, selon Goldstein (1983), certaines femmes décideront simplement d'utiliser leurs talents d'entrepreneuses dans le commerce de la prostitution, sans nécessairement avoir participé à l'industrie du sexe auparavant. Plusieurs caractéristiques semblent être des atouts primordiaux afin de devenir une tenancière prospère, notamment le *leadership*, de bonnes capacités financières, de l'ambition, un grand sens de l'organisation et des habiletés à manipuler les autres. Dans ce cas, un passé dans l'exploitation sexuelle ou dans la prostitution ne représente pas un prérequis pour devenir active dans le recrutement de prostituées.

Pour sa part, l'étude de Fournier (2003) s'est penchée sur la prostitution juvénile en contexte de gangs de rue. Fournier (2003) observe que les centres jeunesse sont de plus en plus aux prises avec un problème de recrutement effectué principalement pour les gangs, par des jeunes filles au sein même de l'établissement. Selon une intervenante, le problème de recrutement en centre jeunesse ne semble pas être généralisé, mais il est tout de même présent et mérite bien certainement qu'une attention particulière lui soit portée.

Les relations des recruteuses avec des hommes complices

Selon certaines études (Siegel et de Blank 2010; GRC 2013), les trafiquantes travaillent généralement avec au moins un homme partenaire, qui est parfois leur conjoint. La relation entre la trafiquante et l'homme peut par contre varier d'intime à symbolique, ou purement professionnelle. Une étude sur des réseaux internationaux de traite de personnes aux Pays-Bas (Siegel et de Blank 2010) démontre que dans certains cas, les femmes sont à la tête de l'organisation criminelle, alors que dans d'autres, elles jouent un rôle plutôt passif qui se limite au recrutement et à la supervision de nouvelles prostituées. Il arrive aussi qu'hommes et femmes soient également impliqués dans l'exploitation des victimes, alors que dans d'autres cas, les femmes semblent être plus indépendantes ou plus soumises. Les trafiquantes les plus indépendantes laissent à des hommes complices l'application des mesures de contrainte alors

⁴ L'auteure signifie qu'on ne peut tirer aucune conclusion définitive de cette observation puisque l'échantillon est trop petit.

qu'elles se chargent du recrutement, du conditionnement des victimes ou de l'organisation et la facilitation des services sexuels offerts par celles-ci. Elles peuvent avoir recours à des hommes complices, dans une mesure moindre, pour contrôler et exploiter leurs victimes. Par exemple, certaines victimes ont été agressées sexuellement par des hommes ayant des liens avec la trafiquante. Siegel et de Blank (2010) exposent que les femmes proxénètes peuvent avoir recourt à la violence ou aux menaces afin de contrôler leurs prostituées, alors que d'autres vont plutôt s'associer à des individus masculins qui auront exclusivement la tâche de frapper les femmes, lorsque nécessaire. Par contre, selon Raphael et al. (2010), les personnes à la charge d'un proxénète de sexe féminin subissent un niveau de violence et de contrôle plus faible que celles ayant un souteneur masculin.

L'étude de Siegel et de Blank (2010) démontre que certaines femmes peuvent aussi être forcées par des hommes trafiquants à recruter ou à s'adonner à d'autres tâches contraignantes envers les recrues. Dans ce cas, les femmes jouent un rôle de support qui se limite généralement à contrôler et à initier les nouvelles prostituées. Le statut de la recruteuse, entre victime et délinquante, est souvent très flou.

D'autres études se sont concentrées sur la relation entre le proxénète et ses prostituées (Hodgson 1997; Williamson et Prior 2009). Il en ressort que certaines femmes prostituées peuvent avoir le rôle de recruter d'autres femmes lorsque leur proxénète devient trop vieux et moins attirant pour les jeunes filles (Hodgson 1997). Le terme anglophone *bottom* ou « première » est utilisé pour définir la femme la plus digne de confiance de l'écurie⁵ du proxénète qui aura la tâche de recruter de nouvelles prostituées. Elle peut avoir la tâche d'exiger un quota d'argent aux autres prostituées, d'appliquer des sanctions si l'une d'elles enfreint les règles ou s'assurer qu'elles apprennent à faire de l'argent de manière efficace (Williamson et Prior 2009).

Dans un ouvrage publié en 1967, Mancini expose le rôle de l'entremetteuse, qui serait presque toujours des femmes, dont leur tâche est de procurer des femmes clandestinement à qui le demande. Dans le même sens, une étude montréalaise a démontré que certaines filles peuvent

⁵ Ce terme fait référence au terme anglophone *stable* emprunté à Hoigard et Finstad (1992). Dans la littérature scientifique anglophone, l'écurie fait référence au groupe de personnes prostituées sous un même proxénète.

avoir la tâche de recruter d'autres filles, afin qu'elles puissent par la suite travailler pour les gangs (Fournier, 2003). Poulin (2007) affirme : « Les réseaux prostitutionnels sont souvent nourris par des jeunes qui recrutent d'autres jeunes » (p.113). Sur ce, une majorité des répondantes qui ont participé à une enquête dans trois provinces de l'ouest du Canada affirme avoir intégré la prostitution par l'entremise d'amies, de membres de leur famille déjà engagés dans la prostitution ou de camarades partageant une chambre (en institution ou non) (Poulin 2007).

Les relations des recruteuses avec ses recrues

Un des principaux rôles dédiés aux femmes est celui de recruter et de surveiller les autres prostituées (Bracey 1979; Hodgson 1997; Paradis et Cousineau 2005; Dorais et Corriveau 2006; Wilson et Dalton 2007; Williamson et Prior 2009; Demir 2010; Dank et al. 2014). D'autres rôles peuvent aussi être attribués aux femmes en lien avec les recrues telles que la négociation avec leurs clients, la gestion de leur argent, l'achat de leurs vêtements, ainsi que leur formation (Hoigard et Finstad 1992; Williamson et Cluse-Tolar 2002; Siegel et de Blank 2010; Morselli et Savoie-Gargiso 2014). Williamson et Prior (2009) utilisent le terme *groomer* pour référer à la personne qui initie les nouvelles recrues au travail du sexe, qu'il s'agisse du proxénète ou d'une autre prostituée. Elle peut d'ailleurs être indépendante du proxénète et rémunérée pour former les jeunes prostituées sans expérience.

Des femmes adultes, propriétaires d'agences d'escortes ou de salons de massage érotique ou encore réceptionnistes dans ces établissements, peuvent aussi exploiter d'autres jeunes filles. Heyl (1977) s'est d'ailleurs intéressée aux rôles et aux tâches qui incombent aux tenancières de maisons de débauche. Ses résultats démontrent que les tenancières jouent un rôle important dans l'apprentissage du « métier » de prostituées par les nouvelles recrues. Leurs principales tâches entourent tout ce qui touche à l'enseignement des compétences sexuelles et des stratégies pour gérer et satisfaire les clients. Ce sont aussi les tenancières qui se chargent d'inculquer les « valeurs » du milieu de la prostitution aux jeunes filles sans expérience, en plus de s'assurer de maintenir la paix entre les recrues qui cohabitent sous un même toit durant la « formation ».

De plus, selon Goldstein (1983), dans une relation lesbienne, une des partenaires peut aussi superviser les activités prostitutionnelles de sa conjointe et collecter un certain pourcentage des revenus.

Les motivations des recruteuses

Certaines études montrent que la principale motivation qui pousse les femmes vers le recrutement est l'amour pour leur proxénète (Siegel et de Blank 2010; Williamson et Prior 2009). Dans ces cas, les femmes commencent généralement à recruter à la demande de celui-ci. D'autres auteurs apportent que ramener de nouvelles recrues potentielles peut devenir une manière d'avoir la confiance du proxénète ou d'obtenir des avantages comme un statut plus élevé dans l'écurie ou des cadeaux de la part de ce dernier (Bracey 1979; Siegel et de Blank 2010). Pour certaines, c'est le proxénète qui exerce une pression sur une de ses prostituées pour l'amener à recruter. Siegel et de Blank (2010) décrivent le cas d'un homme « qui avait complètement le pouvoir sur une femme. Elle lui obéissait parce qu'elle sentait que c'était le seul moyen de garder «son homme», mais il la manipulait et exerçait des pressions sur elle » (traduction libre de l'anglais).

La peur des réprimandes si elles n'obéissent pas à la demande du proxénète ou des membres de l'organisation criminelle peut devenir la principale motivation qui pousse les femmes vers le recrutement (Siegel et de Blank 2010).

Recruter d'autres jeunes filles apparaît aussi comme une façon de se libérer de la victimisation, d'arrêter de se prostituer ou de diriger l'attention du proxénète sur une autre recrue (Siegel et de Blank 2010). L'étude de Raphael et Myers-Powell (2010) démontre comment des femmes, auparavant victimes de traite, sont devenues recruteuses afin d'éviter d'être exploitées davantage. Ces femmes passent alors de *victim to victimizer*⁶. Un proxénète peut par exemple utiliser une femme prostituée ayant plus d'expérience, afin de convaincre une plus jeune de rejoindre l'industrie de la prostitution, puis l'initier aux règles du milieu. Barry (1995) explique le phénomène comme suit : « Une prostituée peut détourner l'attention de son souteneur sur une autre femme. Si elle arrive à convaincre une autre femme à se prostituer pour son souteneur et

⁶ Expression empruntée à Raphael et Myers-Powell (2010).

que celui-ci accepte, elle pourra ainsi détourner son attention et peut-être même avoir l'occasion de le quitter (traduction libre de l'anglais). Le rôle de recruteuse devient une des rares possibilités pour ces femmes d'échapper à leur situation décrite comme étant misérable (Siegel et de Blank 2010).

En contexte de gangs, bien qu'elles recrutent parfois de manière plus ou moins consciente, il semble que les jeunes filles s'adonnent au recrutement davantage à la demande des garçons que de leur propre initiative. Par contre, d'autres recherches démontrent l'implication volontaire des filles dans cette tâche. Par exemple, Côté (2004) relate que lorsqu'une fille recruteuse a été interrogée sur ses activités, celle-ci a expliqué : « J'aime ça vendre le corps de mes amies ».

L'étude de Bracey (1979) suggère aussi que les femmes qui travaillent dans les salons de massage érotique sont souvent introduites dans ce milieu par une amie. La motivation de la recruteuse est généralement le désir de compagnie d'une amie qui travaille au même endroit. Sur ce, certaines recruteuses considèrent même offrir une opportunité à cette personne en l'initiant à une source d'argent « facile ».

En ce qui concerne les femmes tenancières, elles ont généralement compris que gérer leurs propres maisons closes leur amène beaucoup plus d'argent qu'être une prostituée indépendante (Heyl 1977; Siegel et de Blank 2010). Dans ces cas, l'aspect pécuniaire représente la principale motivation des femmes à recruter des prostituées (Siegel et de Blank 2010). Par contre, selon Goldstein (1983), la motivation principale des tenancières peut aussi venir du fait qu'elles manquent de temps pour satisfaire tous leurs clients. Contrairement à l'idée que les femmes deviennent tenancières lorsqu'elles deviennent âgées et moins attirantes, Goldstein (1983) apporte qu'elles sont plutôt au sommet de leur « carrière ». En effet, après plusieurs années dans ce secteur d'activités, certaines se retrouvent avec une longue liste de clients pour lesquels elles peuvent avoir de la difficulté à fournir des services sexuels individuels. Afin de ne pas perdre de clients, ces prostituées choisiront de recruter d'autres femmes pour l'aider à les assouvir, tout en soutirant un montant d'argent (Goldstein 1983).

Les stratégies des recruteuses

Il semble assez facile pour les jeunes filles d'en recruter d'autres grâce à la relation d'amitié et de confiance qui se bâtit entre elles. En effet, une stratégie fréquemment utilisée par les recruteuses est de se lier d'amitié volontairement avec les filles ciblées par le proxénète. Bracey (1979) affirme qu'approcher et convaincre une jeune fille à se prostituer peut souvent être un processus de longue haleine. Un proxénète peut ainsi économiser beaucoup de temps et d'ennuis en laissant les prostituées de son écurie le soin de recruter. Sur ce, l'auteure explique que les femmes sont souvent plus efficaces que le proxénète dans le recrutement, en particulier dans le cas de jeunes filles. En effet, les prostituées plus expérimentées sont généralement plus à l'affût et au courant que leur proxénète des vulnérabilités des jeunes filles à cibler, ayant été elles-mêmes recrutées dans le passé. Une relation d'amitié avec une fille du même âge, ou une femme légèrement plus âgée peut devenir attrayante pour ces recrues.

Le recrutement de jeunes filles, surtout d'âge mineur, implique aussi des risques graves et des peines relativement sévères pour un souteneur qui se ferait prendre (Bracey 1979). Il est donc plus prudent de laisser cette tâche à une autre femme, puisque les autorités seront moins méfiantes dans une situation où une jeune fille en aborde une autre, que dans le cas où une adolescente serait abordée par un adulte de sexe masculin.

Les jeunes filles peuvent aussi atteindre des milieux parfois inaccessibles pour les hommes proxénètes comme les centres jeunesse (Paradis et Cousineau 2005) où se trouve un bassin important d'adolescentes vulnérables. Selon les intervenants questionnés dans le cadre de la recherche de Paradis et Cousineau (2005), certaines filles se feraient même placer volontairement dans les centres jeunesse afin d'y trouver facilement des recrues pour la prostitution. Les proxénètes masculins y placeraient leurs sœurs, leurs copines, leurs amies, etc. afin d'infiltrer ce milieu.

Les recruteuses peuvent également agir sous le couvert d'une personne aidante offrant gîte et repas à de jeunes fugueuses. Dans un cas expliqué dans Côté (2004), une mère d'un foyer d'accueil plaçait elle-même les jeunes filles sous le joug de proxénètes, en échange d'argent.

En ce qui concerne les femmes tenancières d'un établissement érotique, leur manière de recruter est décrite comme étant plus traditionnelle. Elles utilisent généralement des publicités qui peuvent être répertoriées dans les pages jaunes, les journaux (Goldstein 1983) et les sites internet. Aussi, les Madames ayant de l'expérience dans l'industrie du sexe ont tendance à connaître d'autres prostituées. Elles peuvent fréquenter des lieux de rencontre, en général des bars ou des clubs après les heures d'ouverture, qui sont fréquentés par des prostituées et des proxénètes. Ces endroits peuvent lui fournir de précieux contacts à des fins de recrutement (Goldstein 1983).

Certaines stratégies de persuasion sont utilisées par les tenancières pour maximiser leurs profits comme le fait de développer une nouvelle identité de « professionnelle » chez la prostituée, de l'isoler de son entourage et de son mode vie antérieure, de créer un groupe solidaire entre les prostituées sous le même toit, de réduire les contacts avec la vie extérieure de la maison de débauche et de dénoncer les mauvaises actions des prostituées à leur proxénète (Heyl 1977). Certaines Madames vont aussi demander l'engagement de leurs recrues par un contrat verbal ou écrit afin d'établir clairement les termes de l'entente (Siegel et de Blank 2010).

D'autres techniques de contrôle plus subtiles ont aussi été répertoriées dans le cas de proxénètes africaines. Par exemple, il est dit que : « la magie noire est utilisée dans de nombreux cas de femmes trafiquées de pays africains. Les rituels varient et peuvent passer de la poupée *voodoo* qui sera battue lorsque la recrue désobéit, à des rituels exercés par « un médecin africain ». Une femme du Malawi explique qu'au cours d'une telle cérémonie, le sang d'une jeune fille est mélangé avec du vin. La jeune fille et le « médecin africain » doivent prendre une gorgée du mélange. Par ce geste, ils concluent une sorte de « contrat magique », à travers lequel la jeune fille devient dépendante du médecin » (Siegel et de Blank 2010, traduction libre de l'anglais).

Les profils des recruteuses

Siegel et de Blank (2010) ont tenté de dresser des profils de femmes impliquées dans le recrutement de prostituées à partir des données de 89 dossiers d'enquêtes sur la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle aux Pays-Bas entre 2006 et 2007. Les auteures divisent le rôle de ces femmes en trois catégories : « les partisans; les partenaires dans le crime;

et les Madames » (traduction libre de l'anglais). Ces catégories sont fondées sur le degré d'autonomie, sur le contenu des tâches et le niveau d'égalité dans la relation entre la femme et les hommes du réseau de traite. Les partisanes regroupent la majorité des femmes de l'échantillon. Elles se définissent comme étant subordonnées aux principaux trafiquants féminins ou masculins et devant exécuter « volontairement » ou sous la menace, les ordres du *leader* ou des autres membres du réseau de traite. La ligne entre être victime ou délinquante est souvent mince. Pour leur part, les partenaires du crime sont des femmes qui entretiennent une relation avec un homme trafiquant (partenaire d'affaires, amoureux, conjoint) et coopèrent avec lui dans la traite. Le rôle de la femme va du partage égalitaire du travail et du profit (50/50), au rôle de gestionnaire (dans ce cas, l'homme a seulement la tâche d'infliger la violence aux victimes). Finalement, les Madames représentent des femmes qui jouent un rôle central dans le réseau de traite. Elles ont comme rôle principal de conduire les organisations criminelles et de coordonner les activités de traite des êtres humains. Elles donnent les ordres à ses subordonnées, gèrent les prostituées et contrôlent les finances. Les réseaux qu'elles conduisent varient entre le petit groupe à l'organisation d'envergure internationale.

L'étude de Paradis et Cousineau (2005) propose aussi très brièvement trois profils de recruteuses, mais spécifiquement en contexte de gangs. Les trois types de recruteuses suivants ont été décrits par une intervenante d'un centre jeunesse de Montréal. Le premier type, la fille prostituée, est une femme qui fait elle-même de la prostitution et qui, pour se protéger de la violence de son proxénète, va lui présenter d'autres filles. C'est souvent lui aussi qui la force à lui présenter de nouvelles filles en la menaçant physiquement. Le deuxième type est la fille qui est elle-même en train de se faire recruter. Par exemple, le cas d'une jeune fille qui vient de rencontrer un gars gentil, extraordinaire, avec qui elle tombe amoureuse. Il lui parle d'un ami qui fait un *party*, qui est célibataire et qui aimerait rencontrer des filles. Elle décide donc d'inviter ses amies au *party*, sans savoir qu'elle les mettra en contact avec des membres de gang qui vont les recruter de façon simultanée. Enfin, la fille membre de gang ne pratique pas la prostitution, mais a plutôt un statut et une mentalité similaires aux garçons, c'est-à-dire axés sur le *business* et le profit monétaire. Elle est chargée de recruter des filles et reçoit par la suite un certain montant d'argent selon le nombre de filles recrutées. Ces recruteuses peuvent même aller plus loin en

prenant des photos des recrues potentielles qu'elles regrouperont sous forme de « catalogue » pour ainsi faciliter la sélection de celles-ci par les proxénètes masculins.

Théorisation ancrée et objectifs

Cette recherche s'inscrit plus précisément dans une approche de théorisation ancrée, qui consiste à développer certains aspects théoriques à partir de l'analyse de données recueillies en s'appuyant sur un processus d'analyse inductif plutôt que déductif. C'est à l'École de Chicago, plus précisément à deux de ses chercheurs, Glaser & Strauss (1967), que l'on doit le développement de la théorie ancrée, mieux connue en anglais sous le nom de « grounded theory ». Il s'agit d'une démarche de théorisation, dont le but n'est pas ici de « viser la production de la grande théorie à laquelle tous rêvent (...) », mais plutôt de « dégager le sens d'un événement (...) lier dans un schéma explicatif divers éléments d'une situation, et (...) renouveler la compréhension d'un phénomène en le mettant différemment en lumière » (Paillé 1994, p.149). L'accent est mis sur la découverte et le développement d'une théorie et non sur la vérification d'une hypothèse. Quel que soit le niveau de théorisation atteint, le résultat doit être ancré (grounded) solidement dans les données empiriques recueillies. Cette approche systématique permet donc d'amasser, d'organiser et d'analyser des données, et ce, dans le but de générer de nouvelles connaissances (Charmaz 2006). Il s'agit d'interpréter un phénomène afin de comprendre les actions des acteurs sociaux visés par l'étude (Strauss et Corbin 1994).

La théorisation ancrée est généralement utilisée pour étudier des processus sociaux concernant des sujets peu connus (c'est-à-dire peu ou pas du tout étudiés jusqu'alors), ce qui est précisément le cas ici. Ce type de cadre théorique propose au chercheur de s'investir d'une réalité à partir des principaux protagonistes étudiés. À partir de techniques de cueillette de données telles que l'observation, l'entrevue et l'analyse documentaire, le chercheur est amené à dégager des concepts clés pour les regrouper en catégories, puis repérer les liens qui les unissent de façon à faire émerger une théorie de la pratique (Paillé 1994; Charmaz 2006). Pour arriver à cette fin, le chercheur doit être en mesure de bien comprendre le milieu étudié.

Les typologies nous ont semblé pertinentes dans le cadre de cette recherche dans le sens où Ragin (1987 dans Becker 2002) le suggère : « Les typologies empiriques sont utiles parce qu'elles sont formées à partir de combinaisons interpénétrables de valeurs de variables

théoriquement ou substantiellement pertinentes qui caractérisent les membres d'une classe générale » (p.149). Autrement dit, la typologie empirique aide le chercheur à comprendre la diversité qui existe dans une classe générale de phénomènes.

L'approche phénoménologique constructiviste

Cette étude de type exploratoire se rapproche aussi d'une approche phénoménologique constructiviste, selon laquelle la prostitution ne peut être comprise indépendamment des personnes qui la vivent ou des personnes qui en parlent. Cette approche interprétative est généralement priorisée dans les recherches qualitatives afin de donner la parole aux différentes voix, personnes et groupes sociaux pour les amener à prendre la place qui leur revient au sein de la société.

Ce qui différencie l'approche phénoménologique d'autres approches qualitatives est qu'elle met l'accent sur le vécu de l'individu et sur l'expérience subjective, en postulant qu'au-dessous de la conscience réfléchie se situe l'intentionnalité implicite et inattentive (Bogdan et Taylor 1975). Au lieu d'être explicative, en étudiant les faits et les significations que les sujets donnent aux phénomènes, la méthode phénoménologique est essentiellement descriptive et compréhensive. L'approche phénoménologique réfère donc à « la compréhension de ce que cela signifie pour un sujet social que de comprendre son environnement humain et naturel, de ce que cela implique d'être compréhensif en tant qu'être » (Blin 1995, p.12). Schutz (1987) explique l'approche comme suit :

les objets de pensée construits par le chercheur en sciences sociales afin de saisir la réalité sociale, doivent être fondés sur des objets de pensée construits par le sens commun des hommes vivants quotidiennement dans le monde social. De la sorte, les constructions sociales sont, pour ainsi dire, des constructions du second degré, c'est-à-dire des constructions de constructions faites par les acteurs sur la scène sociale, dont le chercheur doit observer le comportement et l'expliquer selon les règles procédurales de sa science (p.79).

En d'autres mots, cette approche vise l'analyse de la réalité sociale à partir de structures subjectives de perception et de compréhension de l'être de cette réalité. Piaget (1937) définit la théorie comme suit : c'est interaction entre le phénomène (l'objet) à connaître et le sujet connaissant qui forme la connaissance (de l'objet) et le mode d'élaboration de la connaissance

(l'intelligence). Ainsi, aux fins de cette recherche, l'approche phénoménologique constructiviste permettra de recueillir la signification que les intervenants donnent à leurs perceptions et leurs expériences en lien avec les jeunes filles recruteuses dans la prostitution.

Objectifs de la recherche

La présente recherche est qualitative, empirique et exploratoire. Bien que quelques informations plutôt disparates sur le sujet aient été recensées dans la documentation scientifique, il n'existe aucune typologie détaillée de recruteuses sur la traite interne à Montréal. Notre étude vise donc à établir des profils de femmes recruteuses qui opèrent dans la traite interne à des fins d'exploitation sexuelle ainsi qu'un portrait de leurs pratiques, à partir du point de vue d'intervenants-clés, tels que des intervenants en centre jeunesse et de milieux communautaires, ainsi que des enquêteurs et autres acteurs du milieu policier de la région métropolitaine de Montréal. Nous tenterons de répondre aux objectifs spécifiques suivants : (1) préciser les différents profils et le cheminement des femmes qui recrutent en prostitution; (2) identifier les motivations ayant mené les femmes à devenir recruteuses; (3) connaître leur fonctionnement et leurs stratégies utilisées pour le recrutement.

CHAPITRE 2 :

MÉTHODOLOGIE

Quelques définitions

Le proxénétisme

Selon la définition classique (*Larousse*), le proxénétisme est l'activité délictueuse consistant à favoriser la prostitution ou à en tirer profit. Celui qu'on appelle proxénète peut donc être une personne (souteneur, tenancier de bar, conjoint, frère, mère, ami, etc.), une institution (agence de voyages, journal, hôtelier, agence matrimoniale) ou une organisation criminelle qui profite directement ou indirectement des revenus de la prostitution » (Poulin 2004). Le proxénète contrôle certains aspects des services sexuels offerts par une autre personne dans le but de faire des profits. Il peut par exemple s'occuper de l'annonce des services sexuels, de l'organisation des rendez-vous entre les clients et les personnes prostituées, le transport et la réservation des lieux où s'effectueront les activités sexuelles. Ils peuvent offrir leurs services à des personnes qui se prostituent déjà ou recruter des personnes qui n'ont aucune expérience de la prostitution. Sur ce, le proxénète ne recourt pas nécessairement à la coercition pour profiter des fruits de la prostitution d'une autre personne. Clamen et al. (2013) font référence à la notion de tierce personne pour définir le proxénète ne faisant pas usage de la violence pour arriver à ses fins. Ils définissent la tierce personne comme :

(...) tout individu qui supervise, contrôle ou coordonne une part du processus de travail (quoi, où et quand) ou les pratiques de travail (comment) d'une travailleuse du sexe, en échange d'une compensation financière. Cette rémunération peut être remise à la tierce personne soit par la travailleuse du sexe soit par une autre tierce personne. Une tierce personne peut être, entre autres, un propriétaire, un gérant, un réceptionniste, du personnel de sécurité, un chauffeur, un webmestre ou un photographe (p.9).

La plupart des aspects illégaux du proxénétisme sont régis par l'article 212 du *Code criminel* et sont passibles d'une peine d'emprisonnement maximale de dix ans. Les différents actes considérés comme du proxénétisme qui sont définis dans l'article 212⁷ sont :

- *solliciter autrui à avoir des rapports sexuels illicites avec une autre personne;*
- *entraîner une personne qui n'est pas prostituée vers une maison de débauche à des fins de prostitution;*
- *induire ou tenter d'induire une personne à se prostituer;*
- *induire ou tenter d'induire une personne à quitter son milieu de résidence avec l'intention de lui faire habiter une maison de débauche ou pour qu'elle fréquente une maison de débauche;*

⁷ Il est à noter que le Projet de loi C-36 viendra apporter des modifications à cet article.

- *exercer un contrôle sur les mouvements d'une personne de façon à démontrer qu'il l'aide ou la force à s'adonner à la prostitution avec quelqu'un en particulier ou de manière générale;*
- *vivre entièrement ou en partie des produits de la prostitution d'une autre personne dans un contexte d'exploitation.*

La traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle

Ceux qu'on appelle les trafiquants à des fins d'exploitation sexuelle sont aussi considérés comme des proxénètes, puisqu'ils se livrent généralement à des activités de proxénétisme. Un proxénète devient un trafiquant à des fins d'exploitation sexuelle lorsqu'il se conduit de façon à pousser la prostituée à croire raisonnablement que sa sécurité ou celle d'une personne qu'elle connaît sera compromise si elle n'offre pas ou ne fournit pas les services sexuels demandés (GRC 2013). On parle alors de traite de personnes, notion qui a été intégrée au *Code criminel* en novembre 2005.

L'article 279.01 (1) définit la traite de personnes ainsi : « Quiconque recrute, transporte, transfère, reçoit, détient, cache ou héberge une personne, ou exerce un contrôle, une direction ou une influence sur les mouvements d'une personne, en vue de l'exploiter ou de faciliter son exploitation » (Cournoyer et Ouimet 2013). De plus, l'article 279.04 stipule qu'une personne en exploite une autre si elle l'amène à travailler ou à offrir ses services en lui faisant croire qu'un refus de sa part mettrait en danger sa sécurité ou celle d'une personne qu'elle connaît. Le consentement de la victime à entrer dans une situation d'exploitation sexuelle ou à la subir n'est pas un facteur déterminant pour évaluer la notion de traite de personnes. Bien qu'un consentement puisse avoir initialement été donné, si la nature ou les conditions d'une entente changent et qu'une personne devient exploitée ou contrôlée, le consentement n'est plus valide (SCRC 2013).

Distinction

La distinction entre la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle et le proxénétisme est parfois difficile à faire. Une victime de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle est non seulement amenée à se prostituer – comme c'est le cas avec un proxénète –, mais elle est également forcée de le faire, par la violence, les menaces ou tout autre moyen de coercition (GRC 2010) par rapport à elle ou à sa famille.

Une approche qualitative

Cette recherche de type empirique exploratoire et a été effectuée à l'aide d'une approche qualitative, afin d'explorer les réalités sociales associées au proxénétisme féminin, mais aussi de mieux comprendre les perceptions et les expériences qu'en ont les intervenants. Les écrits sur le proxénétisme féminin au Québec étant peu nombreux, le recours à une approche qualitative nous a semblé approprié pour mieux comprendre le phénomène à travers ceux qui interagissent le plus fréquemment avec les femmes recruteuses. Comme l'explique Deslauriers et Kérisit (1997) : « à cause de leur caractère exemplaire et fugace, plusieurs phénomènes sociaux résistent à la mesure. Une recherche qualitative de nature exploratoire permet de se familiariser avec les gens et leurs préoccupations » (p.88). Le but de cette recherche est donc d'amasser et d'analyser les informations sur des cas de recruteuses en préconisant la méthode d'entrevues semi-dirigées auprès d'intervenants de première ligne qui sont en lien avec celles-ci.

De plus, le peu de connaissances sur le sujet rend difficile le dénombrement de jeunes filles recruteuses à Montréal. Dans ce contexte, l'approche quantitative nous a paru moins pertinente pour aborder la problématique. Nous avons préféré opter pour une méthode d'enquête qualitative en laissant la place aux perceptions des intervenants pour permettre d'abord d'explorer et d'apporter de nouvelles connaissances scientifiques sur le sujet.

Les étapes de la théorisation ancrée

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le rôle des femmes dans le recrutement de prostituées a été peu étudié de façon scientifique et par conséquent, il est plutôt difficile d'utiliser une approche hypothético-déductive sur le sujet. Par conséquent, et compte tenu des objectifs de notre recherche, la théorisation ancrée nous est apparue tout indiquée pour étudier ce phénomène. Les recruteuses elles-mêmes n'ayant pu être rencontrées, les intervenants qui travaillent auprès de celles-ci font l'objet des principaux protagonistes à partir desquels s'est effectuée la collecte de données. Toutefois, ce type de données de seconde main engendrent quelques limites, entre autres sur l'aspect normatif pouvant être induit par le discours des intervenants. Nous y reviendrons plus loin dans la section traitant des limites de la présente recherche.

La théorisation ancrée suit un processus en six grandes étapes : (1) la codification, qui consiste à étiqueter l'ensemble des éléments présents dans le corpus initial, (2) la catégorisation, où les aspects les plus importants du phénomène à l'étude commencent à être nommés, (3) la mise en relation, étape où l'analyse débute véritablement, (4) l'intégration, moment central où l'essentiel du propos doit être cerné, (5) la modélisation, où l'on tente de reproduire la dynamique du phénomène analysé, et enfin (6) la théorisation, qui consiste en une tentative de construction minutieuse et exhaustive de la «multidimensionnalité» et de la «multicausalité» du phénomène étudié (Paillé 1994).

Dans un premier temps, toutes les entrevues ont été retranscrites puis codées selon un canevas thématique. À cette étape, les verbatims d'entrevues avec les intervenants ont été lus et qualifiés leur attribuant des adjectifs, des expressions ou des courtes phrases descriptives. Au fur et à mesure, chaque nouvelle entrevue a donc été transcrite puis codifiée minutieusement. Cette codification initiale a été faite dans l'optique de dégager ligne par ligne les principaux thèmes abordés à l'intérieur du corpus des données.

Dans un deuxième temps, une catégorisation a été faite dans l'objectif de rassembler les codes identifiés à l'étape précédente sous un nombre plus restreint, que l'on nomme les catégories. À cette étape, une deuxième lecture de la transcription des entrevues a été faite, cette fois-ci en inscrivant des catégories dans la marge, plutôt que les codes conçus lors de l'activité précédente. Certains des critères qui ont été analysés sur le passé, les motivations, les stratégies, etc. des recruteuses ont commencé à être relevés dans le corpus de données.

Dans un troisième temps, les catégories identifiées ont été mises en relation entre elles. C'est à cette étape qu'a réellement commencé le travail de construction de modèles sociaux obtenus à partir des concepts élaborés à l'étape précédente. Nous nous sommes alors questionnés à savoir devant quel phénomène sommes-nous? Il est à noter que la méthode d'analyse par théorisation ancrée reste rarement dans le cadre initial de la recherche.

Par la suite, la relecture de toutes les informations, les mémos, les catégories conceptuelles a été faite afin d'en dégager une ligne directrice résumant l'ensemble des données. Cette étape, nommée l'intégration visait pour sa part à dégager clairement l'objet principal de l'étude, afin de

ne pas seulement se promener anarchiquement entre différents thèmes sans lien concret entre eux.

La modélisation a par la suite permis de reproduire le plus fidèlement possible l'organisation des relations structurelles et fonctionnelles caractérisant le proxénétisme au féminin. Cette étape visait l'analyse des données faite dans l'optique de dégager les ressemblances et les divergences entre les différents cas de recruteuses relatés par les répondants. La modélisation nous a permis de classer les cas de recruteuses en une typologie selon les thèmes récurrents, tout en confirmant ou en infirmant les éléments contenus dans la revue de documentation sur le sujet.

Finalement, la dernière étape, dite de théorisation a permis la théorisation d'une réalité particulière, c'est-à-dire le phénomène du proxénétisme au féminin. Dans le cas de cette recherche, une approche de la théorisation ancrée phénoménologique constructiviste a été utilisée.

Le choix des répondants

Les données pour cette recherche ont été recueillies par des entrevues faites auprès d'intervenants de différents milieux qui connaissent la problématique du proxénétisme et du recrutement à des fins de prostitution. Le choix des répondants a été fait en fonction de leur proximité avec les recruteuses dans le cadre de leur travail. Ce sont des personnes qui sont toutes intervenues au moins une fois avec une recruteuse, et ce, qu'ils agissent en tant qu'enquêteur, policier, intervenant communautaire ou intervenant en centre jeunesse. Ces acteurs ont aussi été sélectionnés en fonction de leur emploi, afin d'obtenir un portrait global le plus complet et diversifié possible sur le sujet.

Cette recherche qualitative a eu recours à l'échantillonnage par cas multiples (ou multi-cas) qui prend la forme d'entrevues avec plusieurs individus. L'échantillon a été conçu selon le principe de la diversification interne ou intragroupe qui réfère au fait de donner un portrait global, mais seulement à l'intérieur d'un groupe restreint et homogène d'individus (Pires 1997). Les personnes interviewées ont été choisies en fonction de leurs connaissances en lien avec le proxénétisme féminin, ce qui constitue l'homogénéité du groupe. Par contre, la diversité des emplois et des rôles des personnes interviewées dans leur organisation exprime l'hétérogénéité interne du

groupe. Comme l'explique Pires (1997), il s'agit donc d'une étude en profondeur d'un groupe restreint plutôt que d'une vision globale d'un groupe hétérogène. Ni le sexe, ni le nombre d'années d'expérience des répondants n'ont été retenus comme critères pour la constitution de l'échantillon.

Les répondants ont principalement été recrutés par des contacts déjà préétablis dans le cadre de l'emploi de la chercheure-étudiante qui est présentement agente de recherche pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). La majorité des répondants avaient déjà été rencontrés auparavant sur des tables de concertation ou des comités sur la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle sur lesquels la chercheure-étudiante siège. Quelques répondants ont aussi été rejoints grâce à la technique d'échantillonnage dite « boule de neige » qui consiste à demander à une personne interrogée d'en référer une autre et ainsi de suite.

L'échantillon a été constitué principalement à Montréal, mais aussi dans ses environs, c'est-à-dire Laval et Longueuil. Les contraintes de temps et de ressources font en sorte que nous n'avons pu élargir davantage le territoire de l'étude. Nous sommes par contre conscients qu'il existe certainement d'autres réalités à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal qui mériteraient d'être observées et analysées dans le cadre de recherches futures.

Comme la problématique des jeunes filles recruteuses avait déjà été brièvement abordée dans le milieu des centres jeunesse (Paradis et Cousineau 2005; Fournier 2003; Côté 2004), nous avons convenu de rencontrer différents intervenants dans ces établissements. Tout comme la chercheure-étudiante, la majorité de ces intervenants siègent sur le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII), ce qui a facilité le recrutement de ceux-ci pour participer à la recherche. De plus, nous avons cru bon consulter des enquêteurs, mais aussi des policiers ayant un rôle préventionniste qui ont une expertise dans le domaine du proxénétisme pour contribuer à la recherche. Finalement, nous avons aussi opté pour le milieu communautaire qui travaille sur des problématiques de prostitution et de délinquance chez les jeunes.

Les précis des faits

Quelques précis des faits d'enquêtes du SPVM ont aussi pu être consultés dans les cas où les recruteuses avaient fait l'objet d'accusations. Les précis des faits sont des résumés qui apportent

plusieurs informations sur le déroulement de l'enquête. En premier lieu, ce document recense les informations sur l'état civil des personnes suspectes, des victimes et des témoins de l'infraction (prénom, nom, surnom, sexe, date de naissance) et les accusations qui ont été portées contre les agresseurs. Le précis des faits contient aussi des informations sur le sommaire des faits, l'origine de l'enquête, les résumés d'interrogatoires avec les suspects et les victimes, des notes à l'intention du procureur chargé du dossier, etc.

Toutes les autorisations éthiques et légales ont été obtenues afin de pouvoir utiliser ces données policières. Un certificat d'éthique a été préalablement déposé auprès de la section Recherche et planification du SPVM. Par la suite, il a été convenu avec les enquêteurs chargés des dossiers que les précis des faits pourraient être utilisés dans le cadre de cette recherche, à la condition de ne pas divulguer le nom des personnes impliquées ou d'autres informations personnelles. Il est à noter que lorsque la victime était d'âge mineur, toute information qui aurait pu permettre d'identifier la personne était indisponible. Les précis des faits ont permis d'apporter certaines informations complémentaires sur les recruteuses et leurs façons d'opérer.

Les profils des répondants

Ce sont 15 intervenants⁸ de différents milieux qui ont été rencontrés. Ils se répartissent comme suit :

- trois enquêteurs du SPVM ou du Service de police de Laval (SPL);
- 2 agents de concertation policiers au SPVM;
- 2 agents communautaires policiers au SPL;
- 5 intervenants des centres jeunesse : centre jeunesse de Montréal—Institut universitaire, centre jeunesse de Laval, centre jeunesse de la Montérégie ou centres jeunesse et de la famille Batshaw;
- et un employé d'organisme communautaire.

Au total, 11 des répondants sont de sexe féminin, alors que quatre sont masculins. La moyenne d'années d'expérience dans leur milieu de travail respectif est de 17 ans. Ce nombre d'années

⁸ Les mots « intervenant », « enquêteur », « agent policier » et « employé » sont utilisés au masculin par souci de confidentialité, afin que le lecteur ne puisse identifier la ou les personnes rencontrées.

varie de 15 à 23 ans, à l'exception d'un intervenant qui avait seulement un an et demi d'expérience dans son domaine.

Encore une fois, il serait certainement pertinent d'élargir l'éventail de la provenance des personnes interviewées dans le cadre de recherches futures. D'autres intervenants communautaires qui travaillent auprès des jeunes en situation de prostitution, ainsi que des intervenants en milieu scolaire et des personnes du milieu juridique auraient aussi pu être ajoutés à l'échantillon, afin d'avoir une meilleure représentativité. Des contraintes de temps nous ont amenés à nous limiter à ces 15 répondants.

Il est à noter que deux entrevues avec des intervenants d'organismes communautaires ont été éliminées de l'échantillon pour cause de manque d'informations ou de connaissances transmises pendant les entrevues.

La saturation empirique des données

Comme l'explique Pires (1997), la notion de saturation (empirique) est utilisée pour désigner le fait que la collecte de données supplémentaires n'apporte plus d'informations suffisamment nouvelles pour justifier l'augmentation du corpus empirique. À partir d'un certain nombre d'entrevues, les cas de recruteuses décrits par les répondants ont commencé à être les mêmes. Trois facteurs ont pu influencer la saturation empirique des données. Le premier est que le territoire à l'étude est assez restreint. Nous sommes conscients que d'autres cas auraient certainement pu être discutés si nous avions élargi le terrain de la recherche. Le deuxième facteur est que les intervenants des milieux policiers et des centres jeunesse travaillent de plus en plus en collaboration dans ce genre de situation, ce qui a certainement pu avoir une influence sur la redondance des données pour quelques cas de recruteuses. En effet, certains cas nous ont été relatés à la fois par des intervenants en centre jeunesse et par des enquêteurs. Finalement, il y a le fait que les proxénètes ont tendance à se déplacer régulièrement entre les différentes villes. Quelques recruteuses pouvaient être connues à la fois du milieu policier de Montréal et de Laval.

L'entrevue semi-dirigée

L'entrevue semi-dirigée est la technique d'entretien qui a été choisie dans le cadre de cette recherche. Ainsi, certains thèmes ont été proposés par l'intervieweur afin de guider les entretiens auprès des répondants. Cette technique permet de laisser une liberté de parole aux personnes interrogées, tout en s'assurant que les dimensions à être investiguées par le chercheur sont abordées.

L'entrevue commençait avec la question suivante : « Pourriez-vous me parler de cas de filles ou de femmes recruteuses que vous avez déjà côtoyées dans le cadre de votre travail? » Les répondants pouvaient donc librement commencer à parler de tout ce qu'ils savaient au sujet d'un cas en particulier. Lorsque nécessaire la chercheure-étudiante consultait le guide d'entrevue⁹ pour poser des questions en lien avec les thèmes préétablis. Ces thèmes concernaient le profil et le cheminement des recruteuses, leurs motivations à recruter, ainsi que les stratégies utilisées pour arriver à amener d'autres femmes dans la prostitution. Lorsque tous ces thèmes avaient été abordés, nous pouvions passer au cas suivant. Généralement, les personnes interrogées ont décrit entre un et quatre cas de recruteuses.

Les entrevues ont généralement eu lieu dans les locaux des différents milieux de travail des répondants. Habituellement, une petite salle était mise à notre disposition. Une seule des entrevues s'est effectuée dans un café. Deux entrevues ont été faites en duo, c'est-à-dire que deux répondants participaient à l'entrevue. Ces entretiens ont été menés de la sorte puisque ces personnes travaillent ensemble quotidiennement.

Les informations recueillies lors des entrevues ont par la suite été complétées par une fiche signalétique¹⁰ qui porte sur les caractéristiques sociales et démographiques des personnes interviewées. La fiche comprend des informations sur le poste occupé par le répondant, les tâches reliées à l'emploi, l'employeur, le nombre d'années d'expérience, le sexe, l'âge, le niveau de scolarité et le type de formation suivie. D'autres informations sur le déroulement de

⁹ Annexe 2

¹⁰ Annexe 3

l'entretien ont aussi été recueillies sur cette fiche telle que le lieu de l'interview, la date, la durée et les conditions particulières entourant la tenue de l'entrevue.

Tous les entretiens qui font partie de cette recherche ont été enregistrés, après que nous ayons préalablement obtenu la permission et fait signer un formulaire de consentement aux personnes interrogées. Les entrevues se sont échelonnées sur une période d'environ trois mois, entre décembre 2013 et février 2014. Aucun entretien n'a eu lieu durant la période des fêtes, puisqu'il était plus difficile de rejoindre les personnes ciblées. La durée des entrevues variait généralement entre 45 à 60 minutes.

Considérations éthiques

Différentes considérations éthiques ont été prises en compte avant de pouvoir commencer cette recherche. Dans un premier temps, un processus d'évaluation scientifique puis éthique a été complété avec le centre jeunesse de Montréal—Institut universitaire. À cette étape, un formulaire d'engagement à la confidentialité et un formulaire d'engagement à la tenue d'une liste de sujets de recherche ont aussi été signés.

Comme dans toute recherche ethnologique, il est possible que des présupposés chez la chercheure-étudiante aient pu avoir une influence sur l'analyse des résultats. Sur ce, les constructivistes considèrent que la neutralité totale est impossible à atteindre. C'est pourquoi les chercheurs doivent faire « preuve de transparence quant aux influences qu'ils subissent » (Poupart 1997, p.203). Ces présupposés peuvent entre autres découler du fait que la chercheure-étudiante occupe un poste d'agente de recherche au SPVM depuis 5 ans, principalement en lien avec la thématique de la prostitution et de l'exploitation sexuelle. Par contre, cette situation apporte aussi, selon nous, une force à cette recherche grâce à l'expérience acquise sur la problématique du proxénétisme. De plus, les contacts préétablis avec la majorité des répondants ont certainement facilité l'accès à l'information auprès des acteurs du milieu qui auraient pu être réticents à parler d'un sujet aussi délicat avec une inconnue.

CHAPITRE 3 :
PROFILS DES RECRUTEUSES

Ce chapitre présente les résultats de l'analyse des données sur les recruteuses, à partir des perceptions des intervenants interrogés. Au total, 28 cas de femmes recruteuses ont été discutés, mais seulement 26 ont été retenus pour l'analyse. Les deux autres cas ont été éliminés de l'échantillon puisque les intervenants ne détenaient pas assez d'informations sur ceux-ci.

Critères analysés

L'analyse des 26 cas de femmes recruteuses a permis de les classer en trois grandes catégories, soit les partenaires, les entremetteuses et les tenancières. Pour définir ces profils, nous nous sommes intéressés à plusieurs critères en lien avec leur passé, leur relation avec les hommes, eux-mêmes impliqués dans le recrutement, puis finalement, à leur relation avec les personnes recrutées. Il est important de garder en tête que ces profils ne sont pas nécessairement exclusifs et que la ligne est parfois très mince entre eux et peuvent changer avec le temps¹¹.

La théorisation ancrée nous a permis à cette étape d'adopter une approche théorique pour découvrir des liens entre les critères (catégories), en recourant aux écrits scientifiques sur la question. Comme l'explique Paillé (1994) : « Les relations établies à l'intérieur d'un cadre théorique ou conceptuel formel peuvent être d'une grande utilité pour le repérage des relations empiriques dans son propre corpus » (p.171). Dans un premier temps, les informations sur le passé des recruteuses, lorsque disponibles, ont été analysées. Comme la documentation scientifique consultée énonçait brièvement la problématique telle qu'elle est vécue dans les centres jeunesse, nous avons voulu savoir si les recruteuses avaient déjà fréquenté une telle institution dans le passé. Nous avons aussi questionné les intervenants à savoir si les recruteuses connues avaient un passé dans la prostitution et si elles avaient déjà été victimes de proxénétisme.

Dans un deuxième temps, nous avons analysé le corpus des données quant aux relations des recruteuses avec des hommes aussi impliqués dans le recrutement à des fins de prostitution. Il en ressort que quelques recruteuses entretiennent une relation privilégiée avec un homme avec qui elles partagent certaines tâches dans le recrutement et le contrôle des nouvelles recrues. Nous

¹¹ Par exemple, une femme sous un certain profil pourrait se retrouver sous un autre profil quelques années plus tard. Par contre, le but de ce présent mémoire n'était pas de faire une analyse chronologique du rôle des femmes dans le recrutement à des fins de prostitution.

avons alors cherché à savoir s'il y a un partage de bénéfices entre les deux parties. En ce qui a trait aux motivations des recruteuses, la documentation scientifique consultée aborde la question de la relation amoureuse et de contrainte entre la recruteuse et son complice. Nous avons voulu déterminer si l'amour, ou la contrainte sous forme de menaces ou de chantage par l'homme complice était la principale raison poussant les femmes à recruter. Finalement, comme la documentation évoque aussi le rôle des jeunes filles dans le recrutement pour les gangs¹², nous avons vérifié si les recruteuses entretenaient des liens avec les gangs en introduisant les nouvelles recrues à leurs membres.

Dans un troisième temps, nous nous sommes intéressés à la relation qu'entretient la recruteuse avec la nouvelle recrue. Nous avons considéré les différents rôles de la recruteuse dans l'initiation à la prostitution de la recrue, dans la gestion des activités sexuelles et le contrôle qu'elle exerce sur celle-ci. L'aspect de gestion réfère à tout ce qui facilite la vente de services sexuels de la recrue, comme par exemple prendre des photos promotionnelles, les afficher sur des sites internet, prendre les appels des clients, réserver les chambres d'hôtel, etc. Le critère de contrôle réfère plutôt au pouvoir de domination qu'exerce la recruteuse sur la recrue, par exemple en confisquant son argent, en agissant à titre de surveillante, en la séquestrant, etc. Nous avons aussi considéré l'utilisation de la violence physique ou psychologique, qui peut prendre la forme de menaces. Puis, finalement, comme une grande partie de la documentation scientifique aborde la question des proxénètes féminins agissant sous forme de tenancières de salons de massage érotique ou de maisons de débauche, nous avons vérifié si des recruteuses géraient un tel établissement.

Il est important de garder en tête que les données expriment les perceptions des intervenants selon leur expérience auprès des recruteuses qu'ils ont côtoyées dans le cadre de leur travail. Dans la majorité des cas, la recruteuse elle-même a été rencontrée par les intervenants. Par contre, pour certains cas évoqués par des enquêteurs, les informations récoltées sur la recruteuse proviennent plutôt des interrogatoires effectués auprès des victimes (les recrues) en lien avec une enquête policière. Comme nous le verrons un peu plus loin, les recruteuses ne sont pas toujours

¹² Il faut rester prudent lorsque l'on parle de « gangs » puisqu'à l'heure actuelle, il n'existe pas d'unanimité quant à la façon de les définir (Guay et Fredette 2014). Dans le cadre de ce mémoire, nous n'avons pas cherché à déterminer le degré d'autonomie et d'organisation de ces gangs.

arrêtées et accusées de proxénétisme. Ainsi, dans certains cas, c'est le discours des victimes qui a permis à l'enquêteur d'avoir des informations sur la personne l'ayant recruté. Par conséquent, il a parfois été difficile d'analyser tous les critères mentionnés ci-dessous pour chacun des cas. Dans certaines situations, l'information était plus ou moins connue, par exemple en ce qui a trait au passé des recruteuses ou aux différentes tâches qu'elles remplissent. Dans les tableaux qui suivront, nous avons choisi de représenter ces informations manquantes par des cases bleues.

Le profil de la partenaire

Le premier profil de femmes recruteuses que nous avons caractérisé est la partenaire. Elle se définit de la sorte puisqu'elle entretient une relation de partenariat avec un homme dans le recrutement de personnes à des fins de prostitution. Dans l'échantillon des 26 cas de recruteuses discutées, huit femmes ont été définies comme étant des partenaires.

Tous les cas de recruteuses classés dans la catégorie des partenaires ont fait l'objet de discussion par des membres des services policiers rencontrés. De ce fait, six des partenaires ont eu des accusations de proxénétisme portées contre elles. Pour une des partenaires, P7, des accusations de tenir une maison de débauche ont aussi été portées, puisque ses recrues donnaient des services sexuels aux clients, entre autres dans son propre condo.

Au moment des faits, l'âge des partenaires variait entre 15 et 21 ans, à l'exception de P7, une femme haïtienne ayant immigré au Canada à l'âge adulte, qui était âgée de 56 ans. À l'exception de P7 et P2 qui est d'origine arabe, toutes les autres partenaires étaient des Québécoises de souche.

Les intervenants rencontrés décrivent les partenaires comme étant des jeunes filles ou des femmes qui ont une forte personnalité, du charisme et de la facilité à manipuler et à enjôler les autres. Par exemple, deux policiers décrivent P6 comme une jeune fille ayant beaucoup d'entregent et une forte personnalité. Elle inspire confiance, est rassembleuse et dégage une grande confiance en soi. Pour sa part, P8 est décrite par l'enquêteur ayant suivi son dossier comme une personne arrogante et très manipulatrice. Par contre, selon deux enquêteurs, ces traits de caractère seraient en quelque sorte des stratégies de survie liées à un passé difficile. En parlant

de P5, un des enquêteurs affirme : « Il n’y a rien à son épreuve. Je pourrais dire que si tu veux parler d’une fille qui a de l’expérience dans la vie, qui a du vécu, cette fille-là, elle a 18 ans et je pense qu’elle doit en avoir vu plus que bien du monde dans la vie » (enquêteur 3). On parle aussi de ces personnes comme étant des profiteuses, qui savent tirer profit de ce qui les entoure. Par exemple, en parlant de P7, un enquêteur explique :

Alors tu sais, elle profite de tout et quand c’est une profiteuse, c’est une profiteuse complète là. Tu sais, elle va prendre l’auto d’un, même le logement ce n’était même pas à son nom. C’était toutes des choses qu’elle a été capable d’enjôler le monde (...) (enquêteur 3).

Le tableau I présente les critères qui ont été analysés pour arriver à définir les partenaires.

Tableau I : Le profil de la partenaire

		Passé			Relation avec hommes				Relation avec recrues			
		Centre jeunesse	Passé prostitution	Victime prox.	Relation privilégiée	Partage bénéfiques	Fait lien avec proxénète ou membres de gang	Se prostitue	Gestion	Contrôle	Violence/menaces	Tient un établissement érotique
Profil	Partenaires											
	P1											
	P2											
	P3											
	P4											
	P5											
	P6											
	P7											
	P8											
	Total	5	8	7	7	5	0	8	7	8	6	0

Le passé de la partenaire

Comme le démontre le tableau I, un peu plus de la moitié des partenaires (5 sur 8) ont été placées dans un centre jeunesse dans le passé. Bien que P6 n'ait jamais été en institution, elle a grandi avec une mère alcoolique monoparentale. Elle a dû bien vite apprendre à se débrouiller seule et à s'occuper de ses jeunes frères et sœurs. Par contre, P2 semble venir d'un milieu relativement aisé et fonctionnel. Elle démontre toutefois des troubles de comportement à l'école et fréquente un garçon plus âgé relié au crime organisé turc. Pour ce qui est de P7, nous avons peu d'informations sur son passé et sa situation familiale à l'exception qu'elle a vécu un parcours migratoire entre Haïti et le Canada alors qu'elle était une jeune adulte.

Toutes les partenaires ont un passé dans la prostitution et toutes ont été victimes de proxénétisme antérieurement. Dans le cas de P3, elle n'a jamais avoué avoir été victime de proxénétisme ou avoir donné son argent à qui que ce soit. Par contre, l'enquêteur interrogé détient des informations qui pourraient laisser croire au contraire. Nous avons donc considéré l'information comme étant manquante dans le tableau I.

La relation de la partenaire avec des hommes complices

À l'exception de P8, dont les informations sont moins claires, les partenaires ont toutes une relation privilégiée avec un homme complice dans le recrutement à des fins de prostitution. Selon les intervenants rencontrés, ces hommes partenaires sont quelques fois l'amoureux de la partenaire, sans qu'il soit nécessairement leur proxénète. Comme nous le verrons un peu plus loin, ces hommes complices peuvent jouer différents rôles et remplir différentes tâches en lien avec la gestion et le contrôle des nouvelles recrues. En plus de s'adonner au recrutement à des fins de prostitution, les partenaires peuvent aussi s'adonner à d'autres types d'activités criminelles avec leur complice, telle que la vente de stupéfiants dans le cas de P3.

Le cas de P8 est plus nébuleux. L'enquêteur explique que P8 a longtemps été exploitée par différents proxénètes tout au long de son parcours dans la prostitution qui a commencé à l'âge de 14 ans. Elle a d'ailleurs porté plainte à quelques reprises contre ceux-ci. Plus tard, l'enquêteur explique qu'elle recrutera elle-même une jeune fille et elle l'initiera par la suite au milieu de la prostitution. Rien ne laisse entendre que P8 travaille avec un complice à ce moment. Par contre,

dans le précis des faits, P8 affirme que c'est son proxénète qui lui a dit d'aller voir la victime et lui offrir de les suivre. Elle l'a fait parce qu'elle avait peur de son chum, il était violent (précis des faits). Il est donc difficile de savoir si P8 recrute à titre d'indépendante ou si un complice masculin joue un rôle actif dans le recrutement. Par contre, P8 utilise des garçons de son entourage pour agresser sexuellement la victime. Les informations dans le précis des faits relatent : « P8 contacte des amis afin qu'ils "déniaient" la victime et s'ensuit que sept hommes viennent au logement et agressent sexuellement la victime. Un des individus filme l'agression ». Tout l'argent généré par les activités sexuelles de la recrue est confisqué par P8. D'ailleurs, l'argent devait être placé directement dans la sacoche de la partenaire. Par contre, l'enquêteur affirme : « Finalement, elle n'a jamais eu une cent à part qu'elle lui a payé à manger. Je pense qu'elle l'avait amenée chez Ardène ou à La Senza pour s'acheter un "kit" là. Outre ça, c'était pas mal ça » (enquêteur 2).

Pour toutes les autres partenaires à l'exception de P6 et P4, il y a un partage de tâches et de bénéfices monétaires entre elle et l'homme complice. Elles tirent donc directement profit de la prostitution d'autrui. Dans le cas de P6, il ne semblait pas y avoir de partage de bénéfices direct entre les deux acteurs. Selon P6, l'argent récolté par les nouvelles recrues servira par la suite à subvenir aux besoins de son couple (acheter une maison, une voiture, etc.). Par contre, l'argent était récolté par l'homme complice et n'a jamais été partagé de quelques manières que ce soit avec la partenaire.

Dans le même sens, P4 devait récolter la totalité de l'argent généré par les activités de prostitution de la nouvelle recrue, mais donnait par la suite cette somme à son conjoint. Elle avouera par la suite, lors de son procès, avoir été manipulée par celui-ci. Par contre, dans aucun des cas les partenaires ne semblent avoir été victimes de chantage ou de menaces de la part de l'homme complice. Par exemple, dans le cas de P3, l'enquêteur explique la relation, qui ne semble pas en être une amoureuse, entre la partenaire et le complice comme suit : « Puis ce n'est pas son chum. Il n'était pas sur les lieux. Ce n'est pas lui qui lui a dit amène quelqu'un. Loin de là. C'est elle à la limite sérieusement qui contrôlait les choses » (enquêteur 2).

Toutes les partenaires se prostituent au même moment où elles recrutent. D'ailleurs, quelques-unes, telles que P1, P3, P4, P6 et P8 jouent un rôle dans l'initiation à la prostitution des nouvelles recrues. Il arrive fréquemment qu'elles offrent des services sexuels aux clients en duo. Par exemple, dans le cas de P1, des informations dans le précis des faits indiquent que la nouvelle recrue a aussi fait de l'escorte à Toronto : « une fois, où elle a fait un "trip à trois" de dominatrice avec [P1] et un client régulier de celle-ci ». Par contre, l'argent est par la suite récolté par la partenaire.

Le partage des tâches entre la partenaire et son complice

Comme nous l'avons vu, les partenaires ont une relation privilégiée avec un homme, parfois un amoureux, parfois un proxénète, qui s'apparente à un complice, avec qui elles partagent les tâches et dans la majorité des cas, les bénéfices. Dans certains cas, le complice joue un rôle plutôt passif, alors que dans d'autres, il semble beaucoup plus impliqué dans le recrutement et le contrôle des victimes. Il arrive aussi que le complice ne soit impliqué qu'à certains moments du processus. Par exemple, dans le cas de P1, le complice arrive quelques mois après le recrutement de la victime. C'est d'ailleurs à ce moment que tout devient différent selon la recrue. Lors de son interrogatoire, elle explique que :

Au début, elle vivait seule avec [P1], mais par la suite, environ 1 mois après, le copain de [P1] s'est installé avec eux. La victime mentionne avoir vécu là 2-3 mois. [P1] était gentille avec elle, mais tout a changé lorsque le chum de [P1] s'est installé avec eux, le chaos s'est aussitôt installé (précis des faits).

Une des tâches accordées aux complices est souvent le contrôle de la victime par les menaces, la violence physique et les agressions sexuelles. D'ailleurs, dans les cas de P1, P2, P3, P4 et P5, les complices ont tous, à un moment ou un autre, agressé sexuellement la recrue. Par exemple, il est raconté dans le cas de la victime de P2 que :

Elle a eu deux agressions sexuelles parce que son chum a couché deux fois avec la victime. Elle ne voulait pas, mais... La première fois, elle se sentait vraiment obligée, mais la deuxième fois, elle lui a dit encore plus qu'elle ne voulait pas. Puis genre « ferme ta boîte, c'est ça pis c'est tout! Toi t'es ici logée et nourrie et on te donne la dope, « that's it » là (enquêteur 2).

Le complice de P1 utilise aussi les agressions sexuelles sous forme de menace, comme quoi si la recrue tente de s'échapper ou d'aller à la police, elle serait violée et tuée, de même que sa mère.

Les partenaires peuvent utiliser leur complice pour terroriser les recrues, sans que celui-ci n'ait spécifiquement de rôle dans leur gestion. C'est d'ailleurs ce que fait P5 : « (...) elle les présentait à son chum pour démontrer le contrôle, mais c'est elle qui s'occupait des filles » (enquêteur 3).

Le complice peut aussi avoir un rôle plus présent dans la gestion et le contrôle des services sexuels offerts par les recrues. Dans le cas de P2, il arrive d'ailleurs que ce soit le complice qui prenne les appels des clients, qu'il transfère par la suite à P2. Dans le cas de P7, il est dit dans le précis des faits que celle-ci avait aussi un complice qui travaillait avec elle et qui l'aidait à faire fonctionner l'agence.

Les complices peuvent aussi avoir un rôle dans la protection des recrues. C'est d'ailleurs ce qu'explique un enquêteur dans le cas du complice de P2 : « Lui, son rôle, c'était un rôle de protecteur (...), c'était le gars qui en cas était là, si jamais il arrivait des *bad luck* » (enquêteur 3). Dans le même sens, en parlant de P6, il affirme : « on a su par les branches que oui, souvent, lorsqu'il y avait un client qui ne voulait pas payer ou qui devenait violent, bien elle, son chum (...) c'est là qu'il rentrait en ligne de compte et qu'il était prêt à défendre » (enquêteur 3). La partenaire peut d'ailleurs utiliser cette stratégie pour rassurer les filles sur leur sécurité, comme quoi son conjoint sera là pour les protéger s'il arrive quelque chose.

Finalement, d'autres rôles plus secondaires peuvent aussi être alloués aux complices tels que fournir la drogue ou les armes, agir à titre de chauffeur, etc.

Les relations de la partenaire avec ses recrues

Pour décrire la relation avec les recrues, nous avons analysé les critères de gestion des services sexuels, de contrôle, en plus de l'utilisation de la violence et des menaces de la part de la partenaire sur ses victimes.

À l'exception de P6, toutes les partenaires ont un rôle dans la gestion des activités sexuelles des nouvelles recrues. Dans plusieurs cas, ce sont les partenaires elles-mêmes qui vont prendre les photos pour promouvoir les services sexuels de la recrue sur les sites Internet, qui vont recevoir les appels des clients, louer les chambres d'hôtel, etc. Dans le cas de P1, des informations dans le

précis des faits indiquent que « [P1] a alors pris des photos de la victime et a placé des annonces d'escortes sur Internet, sur le site X. [P1] s'occupait de prendre les appels, elle plaçait également des annonces pour elle, elle agissait vraiment comme une vendeuse » (précis des faits).

Pour sa part, P6 avait plutôt un rôle de supervision envers les nouvelles recrues. Elle surveille en quelque sorte les autres filles sous le joug de celui qui est son propre proxénète. Les policières interrogées décrivent son rôle comme suit :

C'était la « Main¹³ » et elle, dans le fond, ce qu'elle faisait c'est que lui [le proxénète] quand il voyait qu'une allait débarquer, il l'envoyait elle consolider un peu la relation. La raison qu'elle faisait ça, mettre du positif là-dedans. Elle ralliait beaucoup, beaucoup les filles (policiers 1 et 2).

Les partenaires ont aussi toutes un rôle de contrôle des nouvelles recrues. À l'exception de P6 qui détient plutôt un rôle de surveillante, ce contrôle passe généralement par l'argent généré par les services sexuels des nouvelles recrues, qui est amassé par la partenaire. Quelques fois, les sommes confisquées seront remises à l'homme complice, alors que d'autres fois, elles seront partagées entre la partenaire et son complice. Dans le cas de P3, celle-ci contrôle directement tous les gains amassés par la recrue :

[P3] lui explique le mode de fonctionnement soit qu'elle agirait comme son pimp et qu'elle prendrait tout l'argent. Que si la victime avait besoin de quelque chose, de lui demander et qu'elle déciderait si c'était convenable, elle lui donnerait (précis des faits).

Dans le cas de P1, le complice semble avoir un rôle plus important à jouer dans le contrôle de la victime qui doit parfois lui remettre l'argent gagné directement. Lors d'une entrevue avec des enquêteurs du SPVM, la victime mentionne avoir été incitée à faire de la prostitution et de la danse érotique, et qu'une partie de ses revenus lui était soutirée par les deux suspects, soit la partenaire et son complice. Il est écrit dans le précis des faits que : « [la victime] devait remettre tout son argent à [P1] ou à son conjoint. Ils lui disaient qu'ils étaient une famille et que l'argent qu'elle donnait permettait de lui fournir nourriture, argent pour le loyer, produits de femme, tout en fait » (précis des faits).

¹³ La « Main » ou « Bottom bitch » est définie par Williamson et Cluse-Tolar (2002) comme suit: « In a more corporate pimp family, the term bottom bitch refers to a woman who is the closest in rank to her pimp » (p.1090).

Dans les cas de P1, P3 et P4, le contrôle de la nouvelle recrue est beaucoup plus extrême et passe par une surveillance accrue, voire même la séquestration de celle-ci. La victime de P1 explique à l'enquêteur : « qu'à chaque fois qu'elle sortait, ils [P1 et son complice] la bombardaient de questions : "Où étais-tu? Avec qui? As-tu des preuves, des photos?" Par exemple, si elle voulait aller à l'épicerie, elle devait y aller avec un des deux » (enquêteur 1). Dans le cas de P3, la victime affirme directement à l'enquêteur avoir été séquestrée : « elle dit avoir été séquestrée et forcée de se prostituer par [P3 et son complice], que c'est eux qui trouvent les clients pour la prostitution et gardent tout l'argent » (précis des faits).

Pour sa part, P7 utilise plutôt des stratégies de contrôle psychologique sur ses recrues, en leur faisant miroiter qu'elles ne trouveront rien de mieux ailleurs que sous sa protection. L'enquêteur explique la manière de contrôler de la partenaire comme suit :

Elle les prenait puis en ayant un contrôle psychologique dessus, en leur faisant comprendre que c'était ce qu'il y avait de mieux, elle, et non tout le reste, même aller à l'école (...). [P7] avait des liens gangs de rue, elle avait des liens avec les motards. Les filles avaient peur de se retrouver entre les mains de ces méchantes personnes-là si elles s'en allaient de chez [P7] si on veut. Alors elles restaient là, allaient au dépanneur, allaient se promener. Elles revenaient tout le temps puis elles suivaient les règles de la maison (enquêteur 3).

En ce qui a trait à la violence et aux menaces, elles sont utilisées dans 6 cas sur 8 pour mieux contrôler les victimes. Dans plusieurs situations, la partenaire menace de dévoiler à la famille de la victime ses activités de prostitution si elle tente de quitter le milieu. Par exemple, alors qu'une des recrues de P7 tente de la quitter, l'enquêteur explique :

[P7] s'est présentée même chez les parents de cette fille-là pour leur dire ce qu'elle faisait dans la vie, la fille, juste pour avoir le contrôle encore psychologique. « Je vais dire à ta mère ce que tu fais dans la vie si tu ne restes pas avec moi, je vais faire ça si tu ne restes pas avec moi ». Toujours des menaces comme ça, mais pas directes. Ce n'est pas des menaces de mort, des menaces de voies de fait. Plus des menaces de : « Regarde, si tu ne continues pas avec moi je vais te faire des choses que tu n'aimeras pas ». Alors c'est comme ça que [P7] avait le contrôle sur ses filles (enquêteur 3).

Dans ce cas, P7 menace aussi la recrue de faire du mal à son neveu et à son conjoint si elle tente de partir. Dans un autre cas où une recrue d'âge mineur est en fugue de son milieu familial, la

partenaire a menacé de divulguer aux policiers son emplacement et ses activités si elle tentait de fuir.

Pour sa part, P8 menace sa recrue de lui faire subir des agressions sexuelles si elle ne se plie pas à ses demandes : « [P8] disait à la victime “ferme ta gueule, c’est la loi du silence sinon je vais te faire fourrer par plein de nègres! (...) Tu ne peux jamais me laisser. Il faut que je sois toujours près de toi” » (précis des faits).

La violence vient parfois de manière progressive, au fur et à mesure qu’une relation de confiance s’installe entre la recrue et la partenaire. Par exemple, dans le cas de P1, il est expliqué que : « au début, il n’y avait pas de violence, mais tranquillement, [P1] a commencé à se fâcher vraiment fort après elle jusqu’au point où la victime avait peur que [P1] la frappe » (précis des faits).

Dans les cas de P2 et P6, celles-ci n’ont jamais utilisé la violence ou les menaces envers les nouvelles recrues. Il est intéressant de constater aussi que ce sont les deux seules qui auraient démontré des signes de culpabilité après leurs agissements.

Les motivations de la partenaire

Plusieurs motivations ont été recensées dans le corpus des données analysées. Parfois, les partenaires semblent être motivées à recruter pour plus d’une raison et ces motivations peuvent changer avec le temps. Il n’en demeure pas moins que la principale motivation à recruter qui a été évoquée par les intervenants est l’aspect pécuniaire. Sur les huit partenaires, six semblent être motivées principalement par l’argent généré par les activités sexuelles de leurs recrues. Seulement P4 et P6 ne semblent pas motivées principalement par l’argent.

Dans le cas de P7, ce désir d’argent est d’ailleurs influencé par son problème de jeux compulsif. Selon l’enquêteur interrogé :

Le gain c’est qu’elle est joueuse compulsive. Alors elle, à tous les jours, elle allait jouer aux machines dans des bars. Alors dans le fond, ça revient à pourquoi qu’elle faisait ça, mais en gros, c’est pour couvrir son problème de jeux de ce que je peux voir. Parce qu’elle n’avait pas d’autres dépenses. Elle ne travaillait pas (...), sa motivation c’était qu’elle voulait continuer à vivre sans travailler parce qu’elle a fait ça toute sa vie (enquêteur 3).

Pour trois de ces cas, P5, P7 et P8, le fait de moins se prostituer elle-même s'ajoute à la motivation de faire de l'argent facilement. C'est d'ailleurs une des motivations relatées dans le cas de P5 et de P8, deux jeunes filles qui se prostituent depuis l'âge de 14 ans. L'enquêteur explique la motivation de P8 comme suit : « ce n'était pas elle pour une fois qui baisait, c'était quelqu'un d'autre et qu'elle ramassait l'argent » (enquêteur 2). Dans le même sens, selon les personnes interrogées, P5 s'est dit : « je suis tannée de donner mon argent à quelqu'un d'autre alors je vais l'être moi-même. Ben moi, je ne retournerai plus avec lui, je vais "pimper" » (policiers 3 et 4).

Pour ce qui est de P7, un enquêteur affirme que son âge plus avancé fait en sorte qu'elle devient de moins en moins désirable pour les clients. L'enquêteur affirme aussi que P7 se prostitue depuis plusieurs années et a longtemps été sous le joug d'un proxénète. Comme elle devient moins attirante, elle doit se trouver un nouveau moyen de vivre, d'où l'intérêt d'exploiter maintenant des femmes plus jeunes.

La motivation d'avoir le contrôle a été énoncée dans le cas de P5. Deux policières expliquent :

Son but premier de contrôler des filles, je pense que un, c'est comme si elle aime ça avoir le contrôle. C'est une fille de contrôle. Tu sais, au centre jeunesse, elle était encadrée et chaque fois qu'il y avait de l'encadrement sévère sur elle, elle fuguait parce qu'elle n'aimait pas ça. Dès qu'il y a de quoi qui ne lui plaisait pas, elle fuguait. Alors à l'extérieur, bien elle a le contrôle. C'est elle qui contrôle les filles, qui contrôle ce qu'elles font, l'argent. Ça, je pense que c'est une affaire qui peut-être la motivait » (policiers 3 et 4).

Le fait de ne pas être seule et de défier l'autorité parentale sont les motivations qui poussent P2 à recruter selon l'enquêteur. P2 recrute d'ailleurs ses amies proches pour l'accompagner dans ses activités de prostitution. L'enquêteur explique :

Elle a fait un peu d'escorte, mais quand elle a vu qu'elle était toute seule là-dedans, elle se sentait seule un peu (...). Ce qui était spécial, c'est qu'elle voulait plus de la compagnie que de l'argent. Tu sais, elle va se prendre un minimum là vraiment. Elle laissait toute à ses amies parce que c'étaient ses amies, ce n'étaient pas des inconnues (enquêteur 3).

Aussi, P2 autant que les amies qu'elle recrute semblent avoir des problèmes avec leurs parents. L'enquêteur décrit leur situation familiale comme suit : « c'était très sévère à la maison alors eux autres voulaient défier l'autorité parentale dans le fond » (enquêteur 3).

Finalement, pour une seule des partenaires, P6, l'amour pour son proxénète semble être la motivation première à recruter d'autres filles dans la prostitution. Celui qu'elle considère comme son amoureux lui fait valoir son statut plus élevé comparativement aux autres prostituées qui travaillent pour lui. Le proxénète manipule en fait P6 en lui disant :

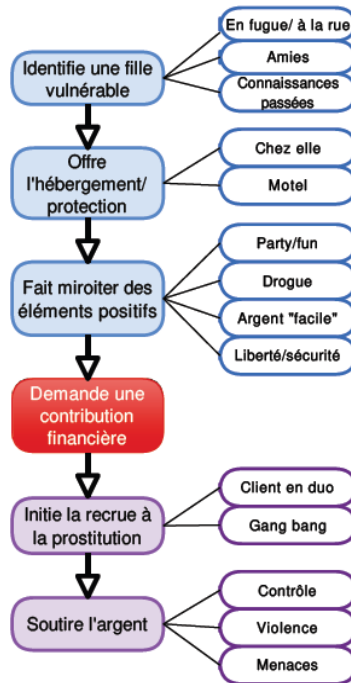
Toi, t'es ma « Main », les autres c'est des « bitches ». Alors elle, elle voyait vraiment une différence entre elle et les autres filles (...). Il lui a promis la maison et tout. Elle dit : « j'espérais, on allait avoir un enfant (...), je vais avoir une maison, des chiens ». Tu sais, elle c'était ça là (policiers 1 et 2).

Il est à noter que bien que pour la majorité des femmes, le complice soit l'amoureux ou le conjoint, à l'exception de P6, l'amour ne semble pas être la principale motivation au recrutement.

Les stratégies de la partenaire

Les stratégies utilisées par les partenaires pour recruter à des fins de prostitution sont sensiblement les mêmes. À l'exception des cas de P2 et P6, qui seront discutés un peu plus loin, les partenaires ont suivi un processus de recrutement bien défini que nous avons illustré dans la figure suivante :

Figure 1: Les stratégies de la partenaire



La première étape du processus consiste à cibler une personne vulnérable qui est généralement une amie ou une connaissance passée des centres jeunesse ou de l'école secondaire. Elle est souvent en fugue ou a été mise à la porte du milieu familial. Il arrive que la partenaire et la victime se croisent par hasard dans un endroit public (station de métro, bar, dans la rue, etc.), alors que dans d'autres cas, les individus sont en contacts via les réseaux sociaux, par exemple via *Facebook*.

Une autre stratégie de recrutement est le bouche-à-oreille, principalement dans le milieu des centres jeunesse d'où les jeunes filles ont tendance à fuguer. À ce propos, un enquêteur explique : « Comme une fille qui fugue, bien si tu veux travailler, tu sais qu'il faut que t'appelles genre ma fille. T'appelles elle, elle va te faire travailler » (enquêteur 3). Dans ces cas, il semble que les jeunes filles sont conscientes qu'elles auront à se prostituer pour survivre et ne pas retourner en centre jeunesse. Comme les jeunes fugueuses ne peuvent travailler légalement puisqu'elles seront retournées au centre, la prostitution devient une option envisageable pour faire de l'argent. Comme un intervenant d'un centre jeunesse l'explique, la fugueuse préfère

souvent se prostituer pour accéder à ce qu'elle croit être la liberté. Elle explique que la fugueuse est consciente qu'elle devra se prostituer:

Oui, elle est consciente. Elles le savent, elles sont conscientes sauf qu'elles ont un milieu tellement long à fuir. Tu sais, la famille c'est tellement compliquée, c'est tellement conflictuel, c'est tellement souffrant. Que là, de la famille, on les prend pour les placer en centre d'accueil. En centre d'accueil bien c'est poche aussi. Elles sont prises, ne peuvent pas sortir et ta ta ta. Alors la prostitution devient un milieu comme : « ah, je vais être bien ». Tu sais, je vais être libre. Je vais être libre, je vais faire ce que je veux quand je veux (intervenant 5).

Dans le cas de P7, le bouche-à-oreille se fait aussi à partir de ses contacts avec les gangs et le crime organisé. Des hommes en lien avec les gangs lui réfèrent des filles qui sont sous leur joug. Un enquêteur explique sa façon de recruter des filles vulnérables comme suit : « À part ça, c'est par les gangs de rue. Elle demandait, parce qu'elle a des liens avec les gangs de rue de Montréal. Alors elle leur demandait parfois : “as-tu des filles pour moi?” quand elle en avait besoin » (enquêteur 3). Elle demande aussi aux jeunes filles déjà sous son joug de lui référer des amies.

À ce stade, c'est généralement une relation amicale qui se développe entre la partenaire et la recrue, qui peut prendre aussi la forme d'une relation entre une grande et une petite sœur. Dans ce cas, la partenaire se montrera protectrice envers la recrue. Pour ce qui est de P7, qui est une femme plus âgée, une véritable relation maternelle s'installe entre elle et ses recrues. Un enquêteur explique :

[P7] est comme une mère. Elle exige que les filles se ramassent et elle se fâche quand [X] consomme trop d'alcool. [P7] prend les filles à part quand elles semblent ne pas être dans leur assiette pour leur parler (...) c'était comme leur mère dans le fond. [P7] était toujours là pour eux autres. Elles avaient besoin du linge, [P7] était là sauf qu'elle ramassait l'argent aussi (enquêteur 3).

Pour ce qui est de P1, bien que celle-ci ait un conjoint (son complice), c'est plutôt une relation amoureuse lesbienne qui se développe entre la partenaire et sa victime.

La prochaine étape du processus est d'offrir l'hébergement et une protection à la jeune fugueuse. Parfois, cet endroit peut être chez la partenaire elle-même, comme c'est le cas pour P1, P3 et P7, alors que pour d'autres comme P4 et P5, une chambre d'hôtel ou un condo loué fait office d'hébergement. Les concepts de protection et de sécurité sont souvent utilisés pour rassurer la

recrue, surtout si celle-ci est en fugue. La partenaire lui fait comprendre qu'elle est dans un environnement sécuritaire où elle peut se cacher sans avoir peur d'être renvoyée en centre jeunesse ou dans son milieu familial.

Au départ, la partenaire fait miroiter des éléments positifs à être libre et sous sa protection. De l'alcool et de la drogue peuvent alors être fournis gratuitement à la recrue. À ce stade, les notions de *fun* et de *party* reviennent souvent dans le corpus des données analysées. Un enquêteur explique comment la première soirée entre P8 et sa recrue s'est déroulée :

Alors tout ça pour dire qu'elle est allée chez elle. On va « chiller », ça va être cool. Viens chez nous, je suis toute seule. Mon chum n'est pas là. Alors elle l'a ramenée à son appartement. Elle l'a mis belle. Elle lui a passé son linge. Elle lui a fait les ongles. Elles se sont coiffées, peignées tout le « kit ». À un moment donné, elles sont sorties, sont allées dans un bar. Il y a des [gars] qui sont arrivés. Elle s'est fait payer à boire. Elles sont retournées au logement (enquêteur 2).

Par la suite, la partenaire fait savoir à sa victime qu'elle ne peut continuer de l'héberger gratuitement, puisque l'argent se fait de plus en plus rare. Cette étape est cruciale et c'est généralement à ce moment que l'exploitation débute. Par exemple, dans le cas de P1, il est dit : « Après quelques semaines, [P1] était à court d'argent et lui a indiqué qu'elle devait faire sa part. Pour ça, elle devrait commencer à faire la même chose qu'elle, soit faire de l'escorte » (précis des faits). La dépendance à la drogue peut aussi devenir un moyen de manipuler la victime dans la prostitution. Au départ, les drogues sont fournies gratuitement et de façon constante à la victime dans le but de créer une dépendance. Par la suite, de l'argent sera exigé à la recrue pour payer sa consommation. La stratégie de P5 est expliquée comme suit :

(...) un moment donné ça devient (...) un cercle vicieux. Elles ne peuvent pas arrêter parce qu'en dessous de la table, elle leur fournit la drogue aussi. Des « peanuts » qu'ils appellent, de l'Ecstasy, des speeds, les filles viennent accros à ça. Puis là bien, elles dépensent tout leur argent là-dedans. Alors là, elles n'ont plus d'argent alors il faut qu'elles restent pour faire de l'argent, pour faire ça (enquêteur 2).

C'est à ce moment que la recrue sera initiée à la prostitution de façon à pouvoir elle aussi subvenir à leurs besoins. L'initiation à la prostitution se fait souvent avec la partenaire, puisque celle-ci offre aussi des services sexuels. C'est donc elle qui explique la manière de procéder avec

les clients, les prix à exiger selon les services, etc. Par exemple, dans les cas de P1, P3, P4 et P8, les recrues et les partenaires offrent des services sexuels aux clients en duo.

[P3] explique à la victime que les photos qu'elle a prises d'elle ont servi pour un site et que les deux se livreront à la prostitution. [P3] lui dit qu'un client est en route et lui explique les divers prix versus le service sexuel et de remettre l'argent gagné dans un tiroir du bureau dans la chambre à coucher, et/ou de le glisser sous la porte (précis des faits).

La pratique du *gang bang* (agression sexuelle collective) peut aussi être utilisée à ce stade pour désensibiliser la victime à la prostitution. C'est d'ailleurs une stratégie qu'utilise P8. Il est dit : «[P8] contacte des amis afin qu'ils "déniaient" la victime et s'ensuit que sept hommes viennent au logement et agressent sexuellement la victime. Un des individus filme l'agression » (précis des faits).

Finalement, une partie ou la totalité des gains de la victime sera soutirée par la partenaire et son complice. C'est à cette étape du processus que les menaces et la violence physique ou psychologique sont perpétrées envers la victime.

Quelques stratégies divergentes

Tel qu'énoncé précédemment, les cas de P2 et P6 divergent à certaines étapes de ce processus de recrutement. P6 joue plutôt un rôle de superviseuse et de rassembleuse avec les autres filles de l'écurie.

Pour ce qui est de P2, elle recrute des amies de son école pour faire de l'escorte avec elle. Les recrues ne sont donc pas en fugue et n'ont pas à être hébergées. Pour arriver à convaincre ses amies, P2 fait miroiter l'argent qui sera, selon elle, gagné facilement, mais joue aussi avec leur sentiment d'appartenance. Un enquêteur explique sa façon de procéder :

Puis elle disait : « t'es ma chum, tu pourrais venir, on est des amies (...) ». Le sentiment d'appartenance des autres filles elle jouait là-dessus beaucoup plus que sur les autres affaires. Vraiment genre un trip de filles (...) puis pour faire partie de la gang au fond. Tu sais, « envoye donc, t'es ma chum puis si tu viens pas, t'es pu ma chum », puis c'est juste ça (enquêteur 3).

P2 a un rôle dans la gestion des activités sexuelles de ses amies puisque c'est elle et son complice qui les amènent à l'hôtel pour faire des clients. C'est P2 aussi qui place les annonces sur Internet, qui répond au téléphone, qui fixe les rendez-vous, etc. Un certain montant d'argent est amassé par la partenaire, mais il n'y a pas mention de violence ou de menaces envers les recrues. D'ailleurs, à un moment, P2 aura des remords quant à son rôle dans l'implication de ses amies dans la prostitution. Un enquêteur relate :

(...) ses amies, il y en a une qui s'était fait un peu violenter par un client, l'autre n'avait pas aimé ça. Là, elles n'étaient plus sûres alors elle s'est sentie prise là-dedans puis encore là, pour ne perdre ses amies, elle a été à la direction pour « s'auto-stooler » si on veut (...). Je pense qu'elle disait dans sa déclaration qu'elle voyait que les petites étaient tristes. Elles n'étaient pas bien. Elles étaient vraiment malheureuses là-dedans. Alors elle s'est dit je vais arrêter ça (enquêteur 3).

En bref

Sur l'échantillon des 26 cas de recruteuses, huit ont été classées dans la catégorie des partenaires. La majorité de celles-ci ont eu des accusations de proxénétisme portées contre elles. Elles se définissent comme des partenaires puisqu'elles entretiennent une relation de partenariat avec un homme agissant à titre de complice dans le recrutement de personnes à des fins de prostitution. Les partenaires ont toutes un passé dans la prostitution et ont été ou sont exploitées sexuellement par un proxénète. Ce qui distingue les partenaires des autres recruteuses est leur relation privilégiée avec un complice avec qui elles partagent les tâches et les bénéfices liés à l'exploitation des victimes. À l'exception de deux cas, toutes les partenaires tirent directement profit de la prostitution d'autrui. De plus, toutes les partenaires se prostituent elles-mêmes au moment même où elles recrutent. Le complice peut jouer un rôle plutôt passif dans le recrutement, alors que dans certains cas, il semble beaucoup plus actif dans le contrôle et la gestion des recrues. Dans la majorité des cas, la partenaire a elle aussi un rôle dans la gestion et le contrôle des victimes. De plus, six des huit partenaires utilisent la violence physique et les menaces pour arriver à leurs fins.

Outre les bénéfices monétaires, d'autres motivations chez les partenaires ont été énumérées comme le désir d'arrêter de se prostituer, pour avoir le contrôle, pour ne pas être seule à s'adonner à la prostitution, pour défier l'autorité parentale et par amour pour son proxénète. Les

partenaires suivent généralement un processus de recrutement qui est composé de différentes étapes. Il s'agit premièrement de cibler une fille vulnérable, de lui offrir un environnement sécuritaire où demeurer, puis de faire miroiter les éléments positifs à être en relation avec la partenaire. L'étape cruciale est le moment où la partenaire demande une contribution monétaire à la victime. C'est à ce moment où la recrue sera initiée à la prostitution puis exploitée sexuellement.

Le profil de l'entremetteuse

Le deuxième profil de recruteuses est celui des entremetteuses. Elles sont au nombre de 15¹⁴ sur l'ensemble des 26 cas, ce qui représente le plus grand groupe de l'échantillon. Nous les avons appelées entremetteuses puisque leur rôle principal est de mettre les nouvelles recrues en lien avec des hommes proxénètes qui sont parfois des membres de gang. Elles ne jouent donc essentiellement qu'un rôle de transition. Par la suite, ce sont ces hommes qui prennent les recrues en charge et qui les exploitent.

La majorité des cas d'entremetteuses (n=10) proviennent des entrevues menées auprès d'intervenants des centres jeunesse. Les 6 autres cas ont été décrits par les policiers (n=5) et par l'intervenant de l'organisme communautaire (n=1). Il est à noter qu'un des cas a été relaté à la fois par un des intervenants et par les policiers. Les informations fournies sur la même entremetteuse ont donc été colligées selon les deux acteurs rencontrés. Aucune des entremetteuses n'a eu d'accusation portée contre elle et n'a fait partie d'aucune enquête. Dans la majorité des cas, les intervenants des centres jeunesse ont été en contact directement avec l'entremetteuse dans le cadre de leur travail. Pour d'autres, elles ont été rencontrées dans le cadre d'un projet de prévention initié par le service de police. Finalement, quelques cas ont aussi été décrits à partir du discours de la victime ayant été recrutée par l'entremetteuse.

Au moment des faits, l'âge des entremetteuses varie entre 14 ans et le début de la vingtaine. Dans 11 cas sur 14¹⁵, la jeune fille était mineure au moment où elle recrutait. Encore une fois, les origines ethniques sont variées : quatre sont Québécoises de souche, trois sont d'origine

¹⁴ Le cas de E10 représente deux sœurs jumelles qui agissent ensemble à titre d'entremetteuse. Comme elles ont les mêmes motivations et stratégies, nous avons décidé de les considérer comme un seul cas.

¹⁵ Pour un des cas, l'âge est inconnu.

haïtienne, deux sont décrites comme étant métissées, une est Africaine et une est originaire de l'Amérique latine. Pour 4 cas d'entremetteuses, l'origine ethnique était une information manquante.

Les entremetteuses sont encore une fois décrites par les répondants comme étant des jeunes filles ayant une forte personnalité et beaucoup de caractère. Selon un intervenant, celles qu'il appelle « les têtes fortes, (...) qui ont une force de caractère plus fort » seraient plus portées à aller vers le recrutement. Les entremetteuses sont généralement décrites comme étant des jeunes filles ayant des difficultés sur le plan du respect de l'autorité parentale et des troubles de comportement. Certaines semblent assez bien réussir à l'école, alors que d'autres éprouvent de grandes difficultés.

Selon un des intervenants, le degré de résilience aurait aussi un impact sur le fait qu'une jeune fille deviendra une recruteuse :

Moi, je pense que les recruteuses ont plus de résilience. Elles ont des capacités, elles ont des atouts dans leurs manches, puis soit des filles plus intelligentes. C'est plate, mais l'intelligence joue un certain rôle quand même dans la capacité de : « oups, il se passe de quoi, ok et je peux m'en sortir autrement parce que je n'aime pas ça ce qui m'arrive ». Donc ces filles-là sont moins « cassées », elles sont capables de résister à la brisure (...) (intervenant 8).

Les entremetteuses sont souvent décrites comme étant des filles ayant beaucoup de charisme et ce qui semble être une bonne confiance en soi. Par exemple, E6 est décrite comme suit par son intervenant : « Très intelligente, brillante, beaucoup de potentiel, belle fille qui démontre de la confiance, est sociable, tout le monde l'aime, sait quoi faire, sait quoi dire (...). Elle dégage une confiance en soi qui est vraiment spéciale » (intervenant 3). Dans le même sens, E7 est décrite comme suit : « super relationnelle, a du caractère, a beaucoup d'amies, belle fille, s'exprime bien, a beaucoup de potentiel » (intervenant 8). Par contre, bien que l'intelligence soit une caractéristique qui revient pour décrire ce profil, une des entremetteuses présente une légère déficience mentale. Elle est d'ailleurs décrite comme étant très vulnérable.

La violence est un aspect qui semble aussi présent dans le quotidien de certaines entremetteuses. On parle d'elles comme étant très violentes et intimidantes, des jeunes filles qui se battent assez




régulièrement dans les cours d'école ou ailleurs. De plus, pour quatre cas, l'entremetteuse est décrite comme une jeune fille ayant un style plutôt masculin, comme une sorte de « garçon manqué ».

Le degré de compassion des entremetteuses est une caractéristique qui revient aussi pour décrire ce profil. Certaines sont décrites comme étant très froides et loin de leurs émotions. À ce sujet, un intervenant explique un cas :

J'en ai une en tête, elle pense comme un gars. C'est du cul, c'est du cul. Alors elle se fout des sentiments que la fille peut avoir. Non, c'est du sexe, c'est ça (...). Tu ne te préoccupes pas de ce qu'elle peut ressentir et tout ça. Non, ça s'arrête là. Elle danse et nous autres, on fait du cash, ça s'arrête là, le reste il n'y a plus rien (intervenant 1).

Le tableau II présente les mêmes critères qui ont été analysés pour définir les entremetteuses.

Tableau II: Le profil de l'entremetteuse

Légende	
	oui
	non
	Info manquante

	Critères	Passé			Relation avec hommes				Relation avec recrues				
		Centre jeunesse	Passé prostitution	Victime prox.	Relation privilégiée	Partage bénéfices	Fait lien avec proxénète ou membres de gang	Se prostitue	Gestion	Contrôle	Violence/menaces	Tient un établissement érotique	
Profil	Entremetteuses												
	E1												
	E2												
	E3												
	E4												
	E5												
	E6												
	E7												
	E8												
	E9												
	E10												
	E11												
	E12												
	E13												
	E14												
	E15												
	Total	14	10	7	0	7	15	7	2	3	1	0	

Le passé de l'entremetteuse

À l'exception de E11 pour laquelle l'information est manquante, toutes les entremetteuses ont un passé en centre jeunesse. Cette généralité doit certainement être due au fait que la majorité des cas d'entremetteuses viennent des entrevues menées auprès d'intervenants en centre jeunesse. Les entremetteuses viennent généralement d'un milieu familial dysfonctionnel où règnent la violence intrafamiliale, des relations conflictuelles ou un manque de soutien parental. Contrairement aux partenaires, les entremetteuses n'ont pas toutes un passé dans la prostitution et n'ont pas toutes été victimes de proxénétisme à un moment ou à un autre de leur vie. Sur ce, trois d'entre elles n'ont jamais été impliquées dans le milieu de l'industrie du sexe.

Les relations de l'entremetteuse avec des hommes complices

Les entremetteuses ne détiennent pas de relation privilégiée avec un homme complice au même titre que les partenaires. Par contre, toutes les entremetteuses entretiennent des liens avec des hommes délinquants, parfois du milieu des gangs. Bien que certaines entretiennent une relation amoureuse avec un proxénète ou un membre du gang, la relation qui les unit ne semble pas être privilégiée comme dans le cas des partenaires. Les entremetteuses ont un rôle beaucoup plus passif. À l'exception du recrutement, elles n'agissent pas dans l'exploitation sexuelle des victimes au même titre que les partenaires avec leur complice. Un peu plus de la moitié des entremetteuses reçoivent tout de même des bénéfices qui prennent la forme monétaire ou matérielle. Un intervenant explique le rôle de l'entremetteuse de la sorte :

(...) elles vont les (recrues) ramener aux gangs, puis cette fille-là ne fait pas nécessairement d'activités par rapport à la sexualité. Elle est là juste comme une pourvoirie, elle amène des filles et en échange, elle va avoir des beaux ongles, des beaux cheveux, ils vont lui repayer des choses (...) (intervenant 1).

Ainsi, contrairement aux partenaires, ce ne sont pas toutes les entremetteuses qui se prostituent au moment même où elles recrutent (7 sur 13).

Les relations de l'entremetteuse avec ses recrues

Comme le tableau II le démontre, la majorité des entremetteuses n'a pas de relation de gestion ou de contrôle avec les nouvelles recrues, contrairement aux partenaires. Ce sont plutôt les hommes

proxénètes qui auront la tâche d'exploiter les recrues. Tout de même, quelques exceptions ont été relevées pour les cas de E5, E11 et E13.

E5 et E11 ont sensiblement les mêmes liens avec leurs recrues qui ressemblent à une relation amoureuse. Ces entremetteuses engagent ce qui semble être une relation affectueuse/amoureuse avec leur victime, en développant des liens de confiance avec elle pour les vendre par la suite à des proxénètes masculins. Dans le cas de E5, on explique :

Elle, c'est vraiment sa spécialité, c'est accueillir les filles, les faire tomber en confiance. Ce qu'elles m'ont dit au début c'est qu'elle est très gentille, très toute (...), mais je te dirais qu'elles n'étaient pas en amour complètement, mais elles étaient en amour avec la façon qu'elles ont été accueillies, la façon qu'elles ont été traitées (policiers 3 et 4).

Une des recrues s'est même fait tatouer le nom de l'entremetteuse sur un sein. Dans ce cas, il semble aussi régner un esprit de compétition entre les recrues à savoir qui sera la plus appréciée de l'entremetteuse. Un policier explique que bien que les recrues ne travaillent pas directement pour l'entremetteuse, elles lui remettent tout de même leur argent fait par la prostitution. Selon les dires du policier en parlant d'une des victimes :

(...) elle voulait faire plus de clients pour pas que [E5] aille chercher d'autres filles parce qu'elle se dit: « je veux la garder pour moi ». Parce que c'est sûr que si elle va chercher d'autres filles, elles vont tomber en amour avec elle aussi alors elle lui faisait plus de clients et lui donnait son argent pour qu'elle reste juste avec (policier 3).

Dans le même sens, E11 utilise aussi la séduction pour recruter ses victimes. Lorsque celles-ci sont bien en confiance, E5 et E11 proposent par la suite à leurs recrues d'aller travailler pour un ami masculin, avec qui, semble-t-il, elle pourra faire plus d'argent. Ce que les victimes ignorent c'est que l'entremetteuse reçoit un certain montant d'argent de la part de l'homme proxénète qui les exploitera par la suite. Dans le cas de E5, il est dit : « (...) elle va demander de l'argent aux gars, une cote aux gars. Tu vas me donner tant pour les filles. Soit qu'elle leur demande d'un coup, soit qu'elle leur demande comme par paiement à chaque fois, pour chaque semaine, tu me donnes tant pour ces filles-là » (policier 3).

E5 et E11 n'utilisent pas la violence pour contrôler leurs recrues. Elles vont plutôt opter pour d'autres types de stratégies de contrôle. Par exemple, un policier relate une situation entre E11 et sa victime, alors que celle-ci vient d'être vendue à un proxénète masculin :

À un moment donné, elle (la victime) voulait s'en aller, elle a fait une crise puis là, le gars a appelé [E11]. Il dit : « là, la fille à veut sacrer son camp, elle ne veut pas rester ». Alors [E11] lui a dit : « enlève-lui tout son linge. Mets-la toute nue, mets-la dans l'appartement puis elle ne pourra plus se sauver » (policier 1).

E13 est la seule entremetteuse qui utilise la violence sur ses recrues. Sa situation est assez particulière puisque son rôle est de recruter des jeunes filles pour ses frères, qui agissent à titre de proxénètes. Un intervenant explique : « Elle était d'une violence incroyable. Le frère lui avait laissé un pouvoir sur les filles. Elle contrôlait une couple de filles (...), elle les battait, elle les boxait vraiment. Elle avait des gants de boxe et elle les boxait pour punir les filles » (intervenant 2). E13 détient aussi un rôle de surveillante des recrues lorsque les frères quittent la maison. À ce sujet, un intervenant explique qu'en donnant certaines tâches de surveillance et de contrôle aux entremetteuses, les proxénètes masculins promeuvent une illusion de pouvoir chez celles-ci. Les entremetteuses ont alors l'impression d'avoir un statut plus élevé, un rôle plus important à jouer au sein du gang, alors que dans les faits, ce n'est qu'une manière pour mieux les contrôler. L'intervenant explique : « Je pense que leur donner des responsabilités, ça les maintient là-dedans, ça leur donne un rôle qui est important malgré toute la victimisation qu'elles reçoivent. Le fait d'avoir un rôle important ça les maintient. C'est mon opinion » (intervenant 3).

Les motivations de l'entremetteuse

Les motivations des entremetteuses ont été classées parmi trois grandes catégories : celles qui recrutent intentionnellement, c'est-à-dire de manière consciente, celles qui le font par contrainte et celles qui semblent s'y adonner plutôt naïvement. Il ne faut pas oublier que la ligne est souvent très mince entre ces catégories, c'est pourquoi certaines motivations sont énoncées plus d'une fois pour différents types d'entremetteuses.

La consciente

La majorité des entremetteuses (11 sur 15) semble recruter de manière consciente. Les motivations sont variées et souvent multiples. La motivation principale relevée dans le corpus

des données est encore une fois l'aspect pécuniaire. Dans ce cas, les entremetteuses reçoivent un certain montant d'argent de la part des hommes proxénètes pour le nombre de filles recrutées. C'est d'ailleurs entre autres ce qui motive E1, E2, E5, E6, E7, E8 et E9. Pour ce qui est de E8, celle-ci exige même un certain tarif selon les caractéristiques des recrues :

Elle, elle avait son tarif dans sa tête. Donc, elle savait par exemple qu'une petite blonde aux yeux bleus valait plus cher sur le marché qu'une petite grassette rouquine. Là, je dis n'importe quoi, admettons elle demandait 100 au gars, si elle lui présentait une blonde et admettons 20 pour la petite rouquine. Elle négociait ses tarifs (intervenant 2).

Un intervenant explique que l'entremetteuse qui agit de manière consciente va souvent le faire pour la *business*, pour faire de l'argent. Il affirme : « Vraiment, elles savent qu'est-ce qu'elles font, les recruteuses vont ramener ça aux gars et ça va dans l'industrie du sexe directement » (intervenant 1).

La deuxième motivation la plus importante pour cette catégorie d'entremetteuses est celle du sentiment d'appartenance et de reconnaissance. Ce sont généralement les membres du gang ou le proxénète qui demandent à l'entremetteuse d'amener des nouvelles recrues. Par exemple, E9 reçoit comme message que si elle veut vraiment faire partie du gang, elle devra ramener des informations sur les potentielles recrues. Le désir de reconnaissance amène souvent les entremetteuses à choisir l'option du recrutement. C'est d'ailleurs ce qu'explique un policier :

Je pense que c'est aussi une question de reconnaissance, elles essaient d'avoir un rôle, de faire partie de cette gang-là, mais en soi (...) jamais une fille ne va avoir un rôle dans une gang de rue. Mais elles s'imaginent. Parce que le gars y démontre un minimum de reconnaissance, mais elle, elle n'en a tellement jamais eu dans la vie que c'est énorme. Alors elle se dit : « Plus je lui en trouve, plus il m'en donne de la reconnaissance, je vais lui en trouver d'autres » (policier 4).

En lien avec les bénéfices pécuniaires et la reconnaissance, le sentiment d'avoir du pouvoir peut aussi motiver les entremetteuses à recruter. C'est d'ailleurs le cas pour E2, E3, E7 et E9. Un intervenant explique que les entremetteuses peuvent ressentir un certain sentiment de contrôle sur leurs recrues qui leur apporte une illusion de pouvoir. Par exemple, en parlant de E2, un intervenant relate: « (...) aussi le *standing* dans le groupe. Elle avait un *standing*. Elle avait de la puissance, la *bitch* en chef, puis beaucoup d'autorité auprès des autres filles » (intervenant 8).

Certains répondants ont même affirmé que des entremetteuses pouvaient s'adonner au recrutement par pur plaisir.

Dans les cas de E6 et E7, un désir de vengeance est clairement énoncé pour expliquer les motivations de ces entremetteuses. Par exemple, E6 a subi un *gang bang* dans le passé, ce qui la pousse étrangement, selon ses dires, à vouloir envoyer d'autres filles dans la gueule du loup.

La contrainte

Sur l'ensemble des cas d'entremetteuses, deux semblent être directement contraintes à recruter pour les membres d'un gang, bien qu'elles soient aussi conscientes de leur geste. Pour E12 et E13, la peur des représailles est ce qui les motive principalement à apporter des recrues au groupe. Comme expliqué précédemment, E13 recrute pour ses frères proxénètes. Bien qu'elle reçoive à certaines occasions des bénéfices pécuniaires ou matériels, E13 est visiblement contrainte à recruter. L'intervenant explique sa situation comme suit : « (...) je pense qu'elle avait très, très peur de ses frères. C'est ce qui fait que ses frères arrivaient à l'exploiter (...), elle n'a rien fait de volontaire, elle l'a fait parce que ses frères l'ont autorisé à faire ça » (intervenant 2). E13 est d'ailleurs elle-même exploitée sexuellement par ses frères et régulièrement battue par ceux-ci. Lors que les frères organisent des fêtes à la maison, E13 doit assouvir les demandes sexuelles des convives et des invités. L'argent généré par les services sexuels est par la suite confisqué par les frères.

Le cas de E12 est aussi particulier. Elle est la seule entremetteuse de notre échantillon à être contrainte littéralement à servir d'appât aux membres de gang pour kidnapper des recrues. Son rôle est expliqué comme suit :

Ce qu'ils faisaient c'est qu'ils allaient dans un bar et les gars ciblaient des filles qu'ils voulaient. Et quand ils voyaient une fille, (...) ils [lui] disaient va la voir elle, ils [lui] pointaient celle-là. Donc là, elle, elle s'approchait de la fille, commençait à jaser et quand la fille à côté d'elle était distraite, elle mettait du GHB dans son verre. Par la suite (...), elle s'éloignait un peu parce qu'elle ne restait pas nécessairement tout le temps-là. Quand la fille commençait à perdre l'équilibre, à ne pas être bien, tu sais les gars autour : « es-tu correcte? » Le barman : « es-tu correcte? » Elle revenait : « Non, non c'est ma chum, je vais m'en occuper ». Elle la sortait du bar, la rentrait dans une limousine et elle dit :

« je ne sais pas ce qui se passait par la suite ». Mais tu sais, c'était agression et toute le « kit » (intervenant 7).

E13 est elle-même exploitée par les membres du gang et explique avoir excessivement peur de ceux-ci. Ainsi, selon l'intervenant, les entremetteuses qui sont contraintes à recruter le feraient plutôt par peur, mais aussi dans un désir de plaire, d'être considérée par le gang. Dans le cas de E13, la situation semble plutôt extrême comme l'explique l'intervenant : « Mais elle, ça allait plus loin que ça parce qu'en dernier, elle voulait juste mourir. Donc elle était consciente qu'elle ne s'en sortirait jamais » (intervenant 7).

Aussi, dans certains cas, les entremetteuses sont contraintes à apporter de nouvelles recrues au proxénète ou aux membres du gang pour pouvoir arrêter de se prostituer et d'être exploitées sexuellement elles-mêmes.

La naïve

Finalement, certaines entremetteuses semblent recruter de manière plutôt naïve, sans trop avoir conscience des répercussions que peuvent avoir leurs agissements sur leurs recrues. La différence entre la consciente et la naïve est que cette dernière est dans sa lune de miel, c'est-à-dire qu'elle ne réalise pas encore les impacts négatifs de son implication avec un proxénète ou des membres d'un gang. Un intervenant explique :

Mais les filles elles, il y en a qui vont se glorifier de cela tu sais, parce que quand qu'elles sont dans la période où tout est beau, les débuts, elles en parlent les filles. Puis là, elles vont nommer des noms, des places, moi je connais un tel, puis là tu sais, je suis cool avec un tel ou avec une telle, puis moi je fais partie de sa gang (intervenant 6).

Ce discours peut alors inciter d'autres filles vulnérables, en quête d'un sentiment d'appartenance, à vouloir se joindre au gang et même à se prostituer pour celui-ci. Les principales motivations des naïves recensées sont le fait d'acquiescer de la reconnaissance et le désir de ne pas fuguer seule. Par exemple, E14 et E15 sont en lien avec des membres de gang qui demandent à rencontrer leurs amies pour pouvoir s'amuser et faire la fête. Dans le cas de E14, elle décide donc de recruter une amie de son unité pour ne pas fuguer seule du centre jeunesse et pour aller s'amuser avec ces hommes. Un intervenant explique les motivations des naïves comme suit :

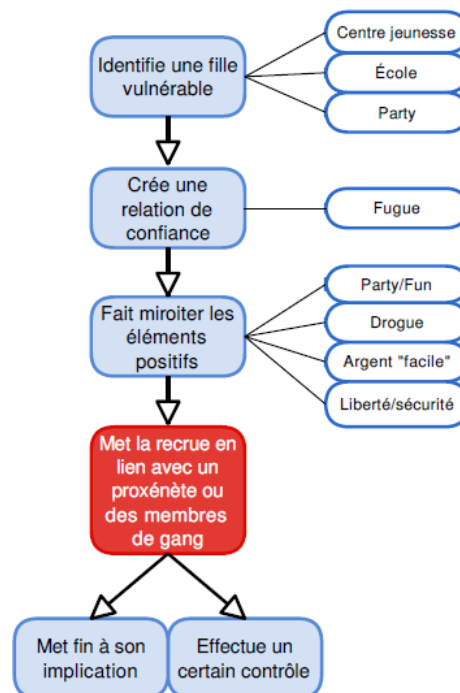
(...) il y a le type de recruteuses, les naïves qui ne savent pas qu'elles recrutent. Elles ont des amies, il faut qu'elles invitent des filles : « Ben ah! Invites ton amie au party, il va y avoir un "boogy" à telle place, vient au motel à telle place, on va faire un "pow wow" là ». Donc il y a ce genre de fille-là qui est un petit peu naïve, qui ne sait pas qu'elle va recruter (...) (intervenant 1).

Les motivations des entremetteuses semblent être plus variées que celles des partenaires. Les entremetteuses peuvent recruter consciemment, naïvement ou être plutôt contraintes à aller dans la voie du recrutement. Pour leur part, les partenaires semblent plutôt poussés par le désir d'argent et de contrôle, parfois combiné à l'intention de moins se prostituer elles-mêmes. Il demeure que pour les deux profils, l'aspect pécuniaire est énoncé comme l'une des motivations principales à recruter.

Les stratégies de l'entremetteuse

Les stratégies utilisées par les entremetteuses pour recruter sont, comme dans le cas des partenaires, sensiblement les mêmes. À l'exception des cas de E9, E10 et E12, qui seront discutés un peu plus loin, les entremetteuses suivent un processus de recrutement bien défini qui est expliqué dans la figure 2 :

Figure 2: Les stratégies de l'entremetteuse



La première étape représente la même que pour les partenaires, c'est-à-dire celle de cibler une jeune fille vulnérable. L'entremetteuse et la recrue résident généralement dans le même centre jeunesse, alors qu'une minorité de victimes ont aussi été recrutées à l'école ou dans les fêtes. Les entremetteuses font preuve de stratégies pour arriver à cibler les filles vulnérables, à comprendre leurs carences. Par exemple, il est dit à propos de E2 :

Elle « spotte » les filles en secondaire I et II parce qu'elles sont plus naïves, parce qu'elles veulent montrer qu'elles sont grandes puis en plus, toutes les autres typologies de la fille à recruter c'est-à-dire difficultés scolaires, difficultés à faire partie d'un groupe, exclusion raciale, des fois aussi des problèmes de beauté physique. Il y en a qui sont jolies, mais il y en a aussi qui ne sont pas très jolies. Donc des filles bien en chair qui ne pognent pas auprès des gars (intervenant 8).

La deuxième étape est de créer une relation de confiance avec la recrue. Lorsque les deux adolescentes sont dans le même centre jeunesse comme dans la majorité des cas, l'entremetteuse convainc la recrue de fuguer avec elle pour aller s'amuser dans une fête par exemple. Dans ce cas, la relation d'amitié qu'installe E6 avec sa recrue est clairement expliquée : «Elle disait je me mets amie avec là (...). Puis elle dit : “moi je suis intelligente, je suis facile d'approche. Alors je me mets amie avec. Je me colle avec (...). Elle ne me voit pas venir la fille. Elle a confiance parce que je suis une fille (...). Pis je suis une amie” » (policiers 1 et 2). Selon cette entremetteuse, le fait d'être elle-même une femme lui facilite la tâche puisque les victimes ont tendance à faire plus confiance à une personne du même sexe qui se présente comme une amie.

Contrairement aux partenaires, l'hébergement est rarement offert par les entremetteuses qui ne font qu'amener les recrues aux hommes proxénètes. Seuls les cas de E5 et E11, qui ont été expliqués précédemment, vont accueillir les recrues dans une chambre de motel, avant de les vendre à des proxénètes masculins. Aussi, dans ces deux cas, c'est plutôt une relation amoureuse qu'une amitié qui s'installe entre l'entremetteuse et sa recrue.

L'étape suivante consiste à faire miroiter des éléments positifs de la fugue ou de s'engager auprès du proxénète masculin ou des membres du gang. Lorsque l'entremetteuse se prostitue elle-même, elle peut parler de l'argent gagné « facilement » grâce à ses activités dans l'industrie du sexe. Par exemple, en parlant de E3, un intervenant relate :

On a trouvé beaucoup d'écrits. Comme dans les réseaux sociaux, MSN, Facebook où elle parle de l'argent qu'elle fait, elle parle qu'il y a beaucoup d'argent à faire, que c'est facile, qu'il n'y a pas de problème. Tu sais, elle va souvent leur dire tu commences comme mannequin, des photos, y a pas de problèmes, des massages, c'est pas compliqué. Tu vas faire de l'argent c'est écœurant pis c'est super facile. Pis de montrer tous les objets qu'elle peut avoir (intervenant 7).

Parallèlement, les recrues peuvent être invitées directement chez le proxénète masculin où elles seront hébergées par la suite. D'autres seront invitées à participer à une fête, où elles consommeront des drogues ou de l'alcool et seront amenées à rencontrer de nouvelles personnes, etc. C'est souvent pendant ces fêtes que la recrue fera la connaissance du proxénète masculin ou des membres de gang qui l'exploiteront par la suite.

D'ailleurs, cette étape est la plus cruciale chez les entremetteuses, c'est-à-dire le moment où elles mettent en contact la recrue avec le proxénète masculin ou les membres du gang. Un intervenant explique simplement l'organisation des fêtes comme suit : Il y a des *partys*, les gars s'appellent. Il y a une *bitch* qui s'en vient puis *let's go*. C'est comme ça » (intervenant 8). Généralement, le rôle de l'entremetteuse se termine à ce moment. Après avoir amené la recrue à la fête, elle quitte les lieux et c'est le proxénète masculin ou les membres du gang qui prennent la relève. Par contre, comme expliqué précédemment, quelques entremetteuses auront un rôle dans le contrôle des recrues même après les avoir présentées au proxénète masculin ou aux membres du gang.

Quelques stratégies divergentes

Quelques exceptions ont été relevées dans les stratégies de certaines entremetteuses, comme c'est le cas de E12, décrit précédemment, qui est contrainte de mettre du GHB dans le verre des recrues potentielles pour aider les membres du gang à les kidnapper. Cette stratégie extrême fait exception.

Les stratégies de E9 diffèrent aussi sur certains points puisque son rôle est uniquement d'amasser des informations sur les nouvelles filles faisant leur entrée dans son unité au centre jeunesse. Sa stratégie est expliquée comme suit par son intervenant : « elle faisait la liste. Quand il rentrait une fille, elle écrivait le nom des filles, le numéro de téléphone des filles. Elle demandait toujours aux filles: "c'est quoi ton nom, ton numéro de téléphone? Je veux être ton amie" »

(intervenant 6). Par la suite, son rôle est de donner ces informations, à raison de 5 \$ par numéro de téléphone, à une autre fille qui elle, est en lien avec des membres de gang. Selon l'intervenant, puisqu'elle a l'air très jeune et éprouve des difficultés au plan intellectuel, les autres filles de l'unité ne se doutent pas qu'elle puisse être une recruteuse. Elles sont donc moins méfiantes à son égard. Les membres du gang semblent avoir compris qu'ils tireront des bénéfices à utiliser cette entremetteuse pour obtenir des informations pertinentes sur des recrues potentielles.

Finalement, le cas de E10 qui représente les sœurs jumelles diffère dans le moyen utilisé pour introduire les recrues aux proxénètes masculins. Celles-ci utilisent un catalogue de photos des recrues avec lesquelles elles se sont liées d'amitié, qu'elles présentent aux hommes proxénètes. Ces individus peuvent par la suite choisir lesquelles des recrues ils aimeraient rencontrer.

En bref

Les entremetteuses représentent le profil majoritaire des recruteuses dans l'échantillon. Ce qui peut s'expliquer par le fait que les répondants étaient pour la plupart des intervenants en centre jeunesse. En effet, toutes les entremetteuses ont un passé en institution et sont généralement des jeunes filles mineures. Leur rôle est de mettre les recrues potentielles en lien avec des proxénètes masculins, parfois membres de gangs. Contrairement aux partenaires, elles n'ont pas toujours un passé dans la prostitution et n'ont pas toujours été victimes elles-mêmes de proxénétisme. Sauf quelques exceptions, les entremetteuses n'ont pas de rôle dans le contrôle et la gestion des recrues. Ce sont plutôt les hommes proxénètes qui prennent la relève et qui exploiteront les recrues qui leur sont présentées par l'entremetteuse. Les motivations de ces recruteuses ont été répertoriées selon trois grandes catégories, c'est-à-dire les conscientes, les contraintes et les naïves. Cela dit, pour l'ensemble des entremetteuses, la motivation la plus souvent citée est celle se rapportant aux bénéfices pécuniaires, comme dans le cas des partenaires. Les stratégies utilisées pour arriver à leurs fins sont sensiblement les mêmes à quelques divergences près. Les étapes du processus de recrutement se définissent généralement comme suit : cibler une fille vulnérable, créer des liens d'amitié avec elle, faire miroiter des éléments positifs pour par la suite la mettre en contact avec un proxénète masculin ou des membres de gang.

Le profil de la tenancière

Le dernier profil analysé dans l'échantillon des recruteuses est celui de la tenancière. Elles sont au nombre de trois et leurs caractéristiques ont toutes été relatées par un même enquêteur. Encore une fois, la nature du travail des répondants a certainement influencé la composition de l'échantillon des recruteuses. Comme les enquêteurs interviewés peuvent être amenés à travailler en répression dans les maisons de débauche, il est possible que le profil des tenancières ait été décrit en lien avec ces interventions. Les tenancières ont toutes fait partie d'enquête en lien avec leurs activités de gestion d'une maison de débauche et de proxénétisme. Elles ont, elles aussi, un rôle dans le recrutement de prostituées, qui seront amenées à travailler généralement dans un salon de massage érotique ou dans une agence d'escortes.

Les tenancières de notre échantillon sont plus âgées que les partenaires et les entremetteuses. Au moment des faits, leur âge varie de 31 à 47 ans. De plus, elles sont d'origines ethniques diverses, c'est-à-dire arabes, chinoises et russes. Le tableau III présente les profils des trois tenancières.

Tableau III: Le profil de la tenancière

		Passé			Relation avec hommes				Relation avec recrues				
		Centre jeunesse	Passé prostitution	Victime prox.	Relation privilégiée	Partage bénéfiques	Fait lien avec proxénète ou membres de gang	Se prostitue	Gestion	Contrôle	Violence/menaces	Tient un établissement érotique	
Profil	Tenancières												
	T1												
	T2												
	T3												
	Total	0	3	0	0	0	0	0	0	3	2	0	3

Le passé de la tenancière

Les tenancières de notre échantillon ont toutes un passé dans la prostitution. Par contre, il est difficile de savoir si elles ont été exploitées sexuellement en lien avec leurs activités prostitutionnelles. Nous détenons seulement l'information au sujet de T1 qui se serait prostituée dans le passé dans les agences d'escortes gérées par son propre père. Le passé de T2 est aussi décrit comme ayant été difficile.

La relation de la tenancière avec des hommes complices

Tout comme les entremetteuses, les tenancières n'ont pas de relation privilégiée avec un homme complice au même titre que les partenaires. Par contre, elles entretiennent toutes des liens étroits avec des membres du crime organisé. Il est dit de T3 qu'elle détient même des contacts jusqu'en Chine avec ceux-ci. Comme l'enquêteur l'explique, une des stratégies des membres du crime organisé est de mettre une femme à la tête de leurs établissements exploitant l'érotisme. Il affirme :

On les voit au niveau des gérantes des salons de massage. D'après moi, ça doit être 80-90 %, c'est des femmes. (...) l'information qu'on a c'est que le crime organisé aime bien mettre des femmes à la tête de leur salon pour mettre une distance avec eux autres (...). Ça fait du sens que le crime organisé ne mette pas un homme dans les salons et soit pas assis en arrière d'une table comme réceptionniste à attendre (enquêteur 1).

Il est donc extrêmement difficile pour les enquêteurs de porter des accusations contre les membres du crime organisé qui se trouvent souvent derrière la tenancière. Les preuves requises sont considérables et demandent beaucoup de temps aux enquêteurs. De plus, les techniques d'enquêtes sont onéreuses et demandent plusieurs ressources, ce qui rend la tâche encore plus complexe.

Il est aussi difficile de savoir si les tenancières se prostituent elles-mêmes au moment même où elles recrutent. La majorité de leurs tâches semblent plutôt liées à la gestion de l'établissement ou de l'agence exploitant l'érotisme.

La relation de la tenancière avec ses recrues

La principale distinction entre les tenancières et les deux autres recruteuses de notre échantillon est leur participation dans la gestion d'un établissement ou d'une agence exploitant l'érotisme. Sur les trois tenancières décrites par l'enquêteur, deux géraient un salon de massage érotique, alors que l'autre était à la tête de plusieurs agences d'escortes à Montréal et à Toronto. La gestion de ces établissements est d'ailleurs bien structurée. Par exemple, selon le précis des faits concernant T1 : « Elle place les annonces, elle engage les chauffeurs et elle récupère la moitié de l'argent ou plus. Dans son cas, c'était plus. (...) il y a un chauffeur qui va lui porter les recettes de l'agence chez elle dans sa boîte aux lettres à chaque jour vers 5 ou 6 heures du matin » (précis des faits).

Bien qu'aucune des tenancières n'utilise la violence ou la coercition pour exploiter ses recrues, certaines techniques de contrôle ont été expliquées par l'enquêteur dans les cas de T2 et T3. Dans le cas de T2, l'enquête sur son salon de massage érotique a débuté lorsqu'une victime s'est plainte d'avoir été agressée sexuellement par un des clients. Bien que T2 ait été mise au courant de la situation, elle ne veut rien entendre et s'inquiète plutôt de la satisfaction du client des services obtenus. Des informations dans le précis des faits laissent entendre que :

Si un client n'est pas satisfait, il paye ce qu'il veut. [T2] ne veut pas avoir de problème, c'est le client qui doit être satisfait, les filles s'arrangent avec leurs troubles et les filles doivent se fermer la « gueule ». [T2] se « calisse » de toutes les filles, pour elle c'est « business, business », il faut qu'il y ait du cash (précis des faits).

Ainsi, T2 n'accepte aucun refus de clients de la part des masseuses. Celles-ci doivent s'assurer de la satisfaction du client, peu importe son apparence physique et les faveurs sexuelles demandées.

Dans le cas de T3, celle-ci fait preuve de manipulation pour soutirer le plus d'argent possible à ses recrues. Elle recrute majoritairement des femmes de sa propre origine ethnique, c'est-à-dire chinoise pour faire valoir des notions de respect, de confiance et de reconnaissance. L'enquêteur explique que ces femmes ont généralement plus confiance en une personne qui est de la même origine ethnique et fait partie de la même communauté. Pour arriver à contrôler ses recrues, T3

leur demande chacune un prêt d'argent afin qu'elle puisse commencer à travailler dans son salon.

L'enquêteur explique sa façon de procéder :

(...) elle leur a demandé chacune de lui prêter de l'argent parce qu'elle en avait besoin. Elle s'est trouvé un faux prétexte, ouverture d'un autre salon ou peu importe. Et parce qu'elles sont reconnaissantes, parce qu'elle est prospère, elle leur a dit : « je vais vous remettre l'argent, n'ayez crainte ». Ben elles ont consenti. Chacune s'est ouvert une marge de crédit et lui a donné la totalité de sa marge. Il y a en a une qui s'est ouverte 10 000, pour une masseuse sans aucun revenu. Et une autre 25 000 qu'elle lui a donné. Alors après ça, l'argent ne rentre pas. Alors ça devient comme un levier pour les garder et les retenir, mais de façon extrêmement subtile (enquêteur 1).

Les tenancières semblent donc utiliser des techniques plus insidieuses pour arriver à contrôler leurs recrues. Toutefois, dans le cas de T1, aucune stratégie de contrôle de quelque nature que ce soit n'a été décrite.

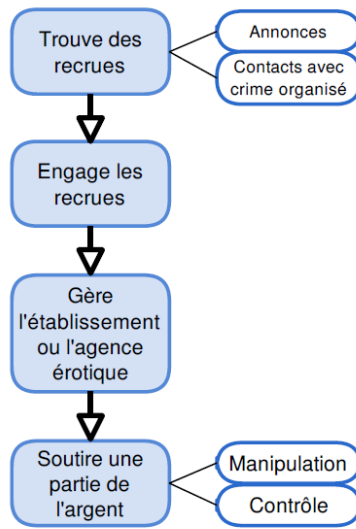
Les motivations de la tenancière

Pour toutes les tenancières, la seule et unique motivation identifiée par l'enquêteur est l'aspect pécuniaire. Comme toutes les tenancières de l'échantillon détiennent un passé dans le milieu de l'industrie du sexe, nous pouvons penser que recruter d'autres femmes dans la prostitution leur permet de récolter des bénéfices plus importants que se prostituer de manière indépendante.

Les stratégies de la tenancière

Les stratégies utilisées par les trois tenancières pour recruter à des fins de prostitution sont les mêmes. Le processus de recrutement est expliqué dans la figure 3 :

Figure 3: Les stratégies de la tenancière



La première étape consiste à trouver des recrues. Les tenancières vont généralement mettre des petites annonces dans les journaux ou sur des sites Internet pour recruter des femmes prêtes à travailler dans le domaine de l'industrie du sexe. Ce sont donc les femmes elles-mêmes qui feront les démarches pour être engagées comme masseuses érotiques ou escortes. Des proxénètes masculins et des membres du crime organisé peuvent aussi référer aux tenancières des jeunes filles ou des femmes qu'ils exploitent sexuellement. C'est d'ailleurs le cas de T1, qui reçoit des filles sous le joug de proxénètes masculins et qui travailleront par la suite pour son agence d'escortes. Comme expliqué précédemment, T3, en plus de recruter via les petites annonces dans les journaux, fait aussi venir d'Ontario des femmes asiatiques généralement allophones, qu'elle engage comme masseuses dans son salon. L'enquêteur explique avoir obtenu certaines informations selon lesquelles cette tenancière allait même jusqu'à recruter des femmes directement en Chine via ses contacts avec le crime organisé chinois.

La deuxième étape consiste à engager les recrues comme masseuses érotiques ou escortes. Parfois, un contrat peut être signé avec la recrue, expliquant les termes et conditions de son nouveau travail. Dans le cas de T1, l'enquêteur explique sa manière de procéder : « C'est comme d'un commun accord dans son cas à elle. C'est une *business* dans laquelle la fille peut s'en aller et revenir quand elle veut. Et dès le départ, l'entente est claire que c'est tant d'argent que ça

coûte » (enquêteur 1). La prostituée semble donc libre de pouvoir quitter à n'importe quel moment si le travail demandé ne lui convient plus.

La gestion de l'établissement ou de l'agence érotique comporte différentes tâches, telles que répondre au téléphone, prendre les rendez-vous avec les clients, s'assurer qu'il ne manque d'aucun matériel (huiles, condoms, serviettes, etc.), s'assurer que chaque recrue est en mesure de donner un bon massage, payer les factures et autres. Dans le cas de T1, des employés l'aident aussi dans la gestion de ses agences, tels que des réceptionnistes et des chauffeurs.

La dernière étape du processus consiste à soutirer une partie des gains générés par les services sexuels des masseuses ou des escortes. Généralement, un montant fixe est payé directement par le client à la tenancière à l'arrivée, selon le temps qu'il désire passer avec la prostituée. Celle-ci ne gardera que l'argent supplémentaire offert pour les « extras », c'est-à-dire les services sexuels qui seront offerts (par exemple, X \$ pour une fellation, X \$ pour une relation sexuelle complète, etc.). Il est expliqué dans un précis des faits que : « l'argent que la fille fait dans la chambre revient à la fille. Le client paye son entrée à [T2] et paie l'extra à la fille dans la chambre. Pas de client, pas de paie, car il n'y a pas de salaire de base ». Par la suite, certaines tenancières utiliseront des techniques de contrôle et de manipulation pour arriver à soutirer le plus d'argent possible à leurs recrues.

En bref

Les tenancières, qui sont au nombre de trois, sont les recruteuses les plus âgées de l'échantillon. Elles ont toutes un passé dans la prostitution bien que nous n'ayons pas l'information à savoir si elles ont été exploitées sexuellement. Tout comme les entremetteuses, les tenancières n'ont pas de relation privilégiée avec un homme complice au même titre que les partenaires. Par contre, elles entretiennent toutes des liens étroits avec des membres du crime organisé. Les tenancières gèrent toutes un établissement exploitant l'érotisme, ce qui les distingue des autres recruteuses. Bien qu'elles ne semblent pas utiliser la violence ou la coercition pour contrôler leurs recrues, certaines formes de manipulation ont été soulevées dans les entrevues avec les répondants. Les techniques de contrôle des tenancières semblent donc être davantage subtiles que dans le cas des autres catégories de recruteuses. La seule motivation énoncée des tenancières est encore une fois

en lien avec l'aspect monétaire. Leurs stratégies consistent à trouver des recrues au moyen d'annonces dans les journaux ou sur le Web et par les contacts qu'elles entretiennent avec le crime organisé. Après avoir engagé les nouvelles recrues, les tenancières s'adonnent à une série de tâches en lien avec la gestion de leur établissement. Finalement, une partie des gains générés par les services sexuels sera récoltée.

CHAPITRE 4 :

DISCUSSION

Les limites de la présente recherche

Dans un premier temps, nous avons considéré interroger directement les femmes et les jeunes filles recruteuses pour analyser leurs propres discours. Cependant, nous avons rapidement constaté les nombreuses difficultés liées à cet objectif. Un lien de confiance doit être bien établi pour permettre à une personne de s'ouvrir sur son passé souvent difficile, compte tenu la nature parfois incriminante de ses actions. C'est pourquoi nous avons préféré nous intéresser aux perceptions des intervenants-clés ayant côtoyé des recruteuses dans le cadre de leur travail. Comme l'interlocuteur joue ici un rôle d'intermédiaire entre le chercheur et les recruteuses qui sont l'objet de l'étude, cela peut induire certains biais qu'il importe de mettre en lumière.

Une des limites dans toutes recherches ethnographiques provient de la subjectivité du chercheur qui analyse les données à travers sa perspective et à travers sa propre « mise en scène » (Olivier de Sardan 1995). Les données incorporent donc un « facteur personnel » qui est non négligeable. Une seconde limite adjacente est que tous ceux avec qui le chercheur entre en interaction effectuent eux aussi des opérations permanentes de « mise en scène » et d'interprétation de leur réalité. Ainsi, un aspect essentiel de l'entretien est de situer le répondant et son discours dans leur contexte social. Par exemple, un policier ou un intervenant en centre jeunesse auront divers points de vue concernant le sujet de recherche, points de vue qui seront influencés par des facteurs tels que « l'éducation qu'il a reçue, le statut qu'il possède, la place qu'il occupe, le milieu où il vit », etc. (Fassin et Jaffré 1990, p.87). Dans la présente recherche, la nature du travail des interlocuteurs a certainement eu une influence sur leur discours. Les enquêteurs sont amenés à interagir auprès de partenaires et de tenancières, alors que les intervenants en centre jeunesse ou en milieu communautaire seront plutôt amenés à interagir auprès d'entremetteuses. Il convient donc de tenir compte des questions suivantes : « Qui est l'informateur? Quel statut a-t-il dans la société? Comment a-t-il obtenu les renseignements et les connaissances qu'il confie au chercheur?, etc. » (Fassin et Jaffré 1990, p.101). Ceci étant dit, même si le choix des interlocuteurs a certainement pu influencer nos résultats, comme l'énoncent Fassin et Jaffré (1990) : « il ne s'agit pas d'expliquer comment il faut faire, mais plus simplement comment on fait » (p.68). Seule une étude sur les recruteuses elles-mêmes permettra de savoir si la typologie présentée ici reflète leur réalité ou celle des interlocuteurs. Nous espérons que notre typologie saura inspirer de telles recherches.

Synthèse des profils de recruteuses

Les informations recueillies au cours des entrevues nous apprennent que les femmes peuvent avoir un rôle dans le recrutement à des fins de prostitution, peu importe leur âge. En effet, l'âge des recruteuses de l'ensemble de notre échantillon varie de 14 à 56 ans. Généralement, les plus jeunes se retrouvent dans le profil des entremetteuses ou des partenaires, alors que les plus âgées sont des tenancières (à l'exception de P7). De plus, des femmes d'origine ethnique variée font partie de notre échantillon de recruteuses. Le tableau IV permet de comparer les trois profils de recruteuses, soit les partenaires, les entremetteuses et les tenancières.

Tableau IV: Synthèse des trois profils de recruteuses




Légende	
	oui
	non
	Info manquante

Tableau 1: Profils des recruteuses

Critères	Passé			Relation avec hommes				Relation avec recrues			
	Centre jeunesse	Passé prostitution	Victime prox.	Relation privilégiée	Partage bénéfices	Fait lien avec proxénète ou membres de gang	Se prostitue	Gestion	Contrôle	Violence/menaces	Tient un établissement érotique
Partenaires											
P1											
P2											
P3											
P4											
P5											
P6											
P7											
P8											
Entremetteuses											
E1											
E2											
E3											
E4											
E5											
E6											
E7											
E8											
E9											
E10											
E11											
E12											
E13											
E14											
E15											
Tenancières											
T1											
T2											
T3											
Total	19	21	14	7	12	15	15	12	13	7	3

Cette recherche vient confirmer certains éléments contenus dans la documentation scientifique, mais apporte aussi de nouvelles connaissances, dont principalement une typologie des profils de recruteuses à des fins de prostitution. Une seule étude (Siegel et de Blank 2010), menée aux Pays-Bas, a tenté de dresser des profils de femmes impliquées dans les réseaux de traite des personnes, en analysant leurs rôles et leurs tâches ainsi que leurs relations avec les hommes trafiquants. Par contre, cette étude s'est peu intéressée au passé des recruteuses, à leurs relations avec les recrues, à leurs motivations et leurs stratégies de recrutement. De plus, les dynamiques entourant la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle en Europe peuvent être différentes de celles retrouvées en Amérique du Nord, spécifiquement à Montréal. En effet, les réseaux de traite analysés dans le cadre de la recherche de Siegel et de Blank (2010) sont internationaux et impliquent donc le transfert de la victime d'une frontière à une autre. Dans leur étude, les victimes ont généralement été recrutées dans différents pays tels que la Bulgarie, la Roumanie et le Nigéria, pour être exploitées par la suite aux Pays-Bas. Dans notre échantillon, à l'exception de T3, qui détient des liens avec le crime organisé chinois, les recruteuses ne font pas partie de réseaux internationaux de traite de personnes. Elles recrutent plutôt à des fins de traite interne, c'est-à-dire que tout le processus, y compris le recrutement des victimes, se déroule à l'intérieur des frontières canadiennes (GRC 2013). Les rôles et les profils des personnes impliquées dans la traite internationale peuvent être différents et difficiles à comparer. Nous avons tout de même pu faire certains liens entre les profils de recruteuses suggérés par Siegel et de Blank (2010) et notre propre typologie.

Les profils des recruteuses

Siegel et de Blank (2010) divisent le rôle des femmes impliquées dans les réseaux internationaux de traite de personnes aux Pays-Bas en trois catégories : les partenaires dans le crime; les artisanes; et les Madames. Les partenaires dans le crime s'apparentent au profil de nos partenaires qui entretiennent une relation avec un homme proxénète. Dans l'étude de Siegel et de Blank (2010), les liens entre les deux complices et leur partage des tâches peuvent varier, tout comme c'est le cas pour les partenaires de notre échantillon. Aussi, notre étude et celle de Siegel et de Blank (2010) montrent que dans la majorité des cas, il y a un partage de bénéfices entre la partenaire et son complice.

Comme mentionné précédemment, notre recherche amène de nouvelles connaissances quant au passé de ces recruteuses, à la relation avec leurs recrues, à leurs motivations et leurs stratégies. Comme nous pouvons le constater dans le tableau IV, les partenaires ont toutes un passé en prostitution et ont toutes été victimes de proxénétisme antérieurement. La grande majorité détient un rôle dans la gestion et le contrôle des recrues, en plus d'utiliser la violence et les menaces à leur endroit. Notre recherche apporte aussi des connaissances quant à leurs motivations et leurs stratégies de recrutement. Les bénéfices monétaires sont la principale motivation des partenaires à recruter, bien que le désir d'arrêter de se prostituer, d'avoir le contrôle, de ne pas être seule à s'adonner à la prostitution, de défier l'autorité parentale et par amour pour le proxénète, aient été nommés. Les partenaires suivent généralement un processus de recrutement qui est composé de différentes étapes, soit de cibler une fille vulnérable, de lui offrir un endroit où demeurer, puis lui faire miroiter les éléments positifs à être en relation avec elle. L'étape cruciale est le moment où la partenaire demande une contribution monétaire à la victime et où elle sera initiée au travail du sexe puis exploitée sexuellement.

Le profil des entremetteuses peut s'apparenter en partie à ce que Siegel et de Blank (2010) appellent les partisans dans le sens où elles se définissent comme étant subordonnées aux principaux trafiquants féminins ou masculins. Elles recrutent de manière « volontaire » ou sous la menace, à la demande du *leader* ou des autres membres du réseau de traite. Par contre, notre étude démontre que ce ne sont pas toutes les entremetteuses qui semblent être contraintes par d'autres membres du réseau à recruter. De plus, comme l'étude de Siegel et de Blank (2010) a analysé les acteurs des réseaux de traite internationale, il est difficile de comparer les partisans aux entremetteuses. Notre analyse démontre que les entremetteuses ont majoritairement un passé en centre jeunesse et n'ont pas nécessairement été victimes d'exploitation sexuelle antérieurement. Leur rôle est de faire le lien entre les recrues et les proxénètes masculins ou les membres de gangs, sans nécessairement exercer un contrôle sur ces dernières. Les motivations des entremetteuses sont variées et se divisent en trois catégories, c'est-à-dire la consciente, la contrainte et la naïve. Un parallèle peut être fait avec les trois catégories de recruteuses qui ont été brièvement définies par une intervenante en centre jeunesse dans le mémoire de Paradis (2005). Celle-ci décrit le profil de la jeune fille prostituée, qui recrute pour se protéger de la violence de son proxénète, la fille nouvellement recrutée, qui met en contact ses amies avec des

membres de gang et la fille membre d'un gang, qui recrute sans pratiquer la prostitution. Notre recherche démontre qu'il est difficile de catégoriser les recruteuses comme telles puisque les motivations sont souvent variées et peuvent changer avec le temps. Contrairement aux études précédentes, nous avons analysé les stratégies de recrutement utilisées par les entremetteuses. La première étape est de cibler une fille vulnérable, de créer des liens d'amitié avec elle, puis de lui faire miroiter des éléments positifs. Le processus termine généralement lorsque l'entremetteuse met la nouvelle recrue en contact avec un proxénète masculin ou des membres de gang.

Enfin, les tenancières s'apparentent au groupe appelé les Madames dans l'étude de Siegel et de Blank (2010). Elles ont la tâche de gérer les prostituées et de contrôler les finances. En effet, les tenancières de notre échantillon gèrent toutes un établissement à caractère érotique. Par contre, notre étude nous apprend qu'elles ont toutes un passé dans la prostitution. La seule motivation à recruter identifiée par les répondants est l'apport financier. De plus, nous avons documenté leurs stratégies de recrutement qui consistent à trouver des recrues au moyen d'annonces dans les journaux ou sur le Web, mais aussi par les contacts qu'elles entretiennent avec le crime organisé. Les nouvelles recrues sont par la suite engagées par les tenancières, qui s'adonnent aussi à une série de tâches en lien avec la gestion de leur établissement. Finalement, une partie des gains générés par les services sexuels des recrues est amassée, ce qui diffère des autres recrues pour qui, en général, la totalité des gains est récupérée par la partenaire ou le proxénète.

Comparaison entre les profils

Bien que quelques informations plutôt disparates sur le sujet aient été recensées dans la documentation scientifique, il n'existe aucune typologie détaillée de recruteuses sur la traite interne. Nous avons donc tenté de mettre en lien les informations retrouvées cette documentation avec nos profils.

Le passé des recruteuses

Selon plusieurs auteurs, la majorité des femmes impliquées dans le recrutement de prostituées ont un passé dans la prostitution ou ont été victimes de proxénétisme (Heyl 1977; Williamson et Prior 2009; Siegel et de Blank 2010; Raphael et Myers-Powell 2010). Pour sa part, Goldstein

(1983) explique qu'il arrive que des femmes décident simplement d'utiliser leurs talents d'entrepreneuses dans l'industrie du sexe, sans nécessairement y avoir participé auparavant. Les résultats de notre recherche démontrent que la majorité des femmes ont un passé dans la prostitution (21 sur 24) ou ont été victimes de proxénétisme (14 sur 18). Bien que la majorité des entremetteuses aient un passé dans l'industrie du sexe, ce critère ne semble pas toujours être un prérequis pour commencer à recruter. Par contre, toutes les tenancières et les partenaires de notre échantillon ont un parcours dans la prostitution, alors que toutes les partenaires ont également été victimes de proxénétisme. Seules quelques entremetteuses n'ont pas toujours vécu ce genre de parcours. Cette information laisse penser que certaines jeunes filles sont principalement ciblées pour s'adonner au recrutement, sans nécessairement être actives ou avoir participé à l'industrie du sexe dans le passé.

L'étude de Fournier (2003) met en lumière le phénomène du recrutement dans les centres jeunesse. Bien que cette pratique ne soit pas généralisée, les résultats de sa recherche montrent que des jeunes filles résidant dans le milieu institutionnel ont parfois la tâche de recruter principalement pour les gangs. Dans ce sens, le tableau IV démontre que la majorité des femmes recruteuses ont un passé dans les centres jeunesse (19 sur 25). Seul le groupe des tenancières et trois des partenaires n'ont jamais vécu dans ces centres auparavant. Par contre, toutes les entremetteuses ont, à un moment ou à un autre de leur parcours, résidé dans ce genre d'établissement. Comme expliqué précédemment, la majorité des cas d'entremetteuses ont été discutés par des intervenants en centre jeunesse, ce qui a certainement pu influencer ces résultats. Il n'en demeure pas moins que les centres jeunesse représentent un endroit où gravite un bassin considérable de jeunes filles vulnérables.

La relation des recruteuses avec des hommes complices

Comme expliqué précédemment, nous avons fait des parallèles entre ce que Siegel et de Blank (2010) nomment les partenaires dans le crime et ce que nous avons appelé les partenaires. Le partage des tâches entre la partenaire et son complice varie d'un cas à l'autre. Un rapport de la GRC (2013) explique aussi que les femmes recruteuses peuvent travailler en collaboration avec au moins un homme. Pour leur part, les entremetteuses n'entretiennent pas de relation privilégiée avec un complice. Elles ont plutôt la tâche de mettre les nouvelles recrues en lien avec un

proxénète masculin ou des membres de gang. Les tenancières de notre échantillon, tout comme les entremetteuses, ne semblent pas avoir de relation privilégiée avec un homme. Par contre, elles entretiennent toutes des liens relativement étroits avec des membres du crime organisé.

La relation des recruteuses avec ses recrues

En plus de celui de recruter et de surveiller les autres prostituées (Bracey 1979; Hodgson 1997; Paradis et Cousineau 2005; Dorais et Corriveau 2006; Wilson et Dalton 2007; Williamson et Prior 2009; Demir 2010; Dank et al. 2014), les femmes dans les réseaux de prostitution peuvent avoir une série de rôles qui leur sont dédiés. En analysant l'implication des recruteuses dans la gestion, le contrôle et l'utilisation des menaces et de la violence sur leurs recrues, nous avons été en mesure de documenter plus précisément les différents rôles des recruteuses selon le profil auquel elles appartiennent.

Plusieurs tâches ont été évoquées majoritairement dans le cas des partenaires, mais aussi pour certaines entremetteuses ou tenancières, telles que la prise des appels, la négociation avec les clients, la gestion de l'argent, la formation des nouvelles recrues, etc. Le tableau IV montre que ce sont généralement les partenaires et les tenancières qui ont des rôles dans la gestion et le contrôle des nouvelles recrues, alors que les entremetteuses ne servent que d'intermédiaire. L'initiation des nouvelles prostituées a été énoncée chez quelques partenaires qui peuvent offrir des services en duo avec leurs recrues, afin de les initier à la prostitution. L'étude de cas d'une tenancière (Heyl 1977) fait aussi mention du rôle qu'avait cette femme dans l'initiation des nouvelles recrues au travail du sexe. De plus, en interviewant 13 victimes de la traite de personnes, Williamson et Prior (2009) ont soulevé le rôle de certaines femmes dans l'initiation des recrues.

Nos résultats démontrent que la violence et les menaces sont utilisées par la majorité des partenaires (6 sur 8). Une seule des entremetteuses de notre échantillon a la tâche de violenter les recrues, alors que les tenancières semblent utiliser des techniques de contrôle beaucoup plus subtiles. Siegel et de Blank (2010) montrent que les femmes proxénètes des réseaux internationaux peuvent aussi avoir recourt à la violence ou aux menaces afin de contrôler leurs prostituées. Par contre, selon d'autres recherches (Raphael et al. 2010), les personnes à la charge

d'un proxénète de sexe féminin subissent un niveau de violence et de contrôle plus faible que celles ayant un souteneur masculin.

Les motivations des recruteuses

Les études qui se sont intéressées au proxénétisme majoritairement masculin démontrent que l'aspect financier représente la motivation principale qui pousse les individus vers cette activité (James 1973; Heyl 1977, 1980; Hodgson 1997; Raphael et Myers-Powell 2009, 2010). Les avantages pécuniaires sont d'ailleurs la seule motivation qui est partagée par les trois profils de recruteuses. L'argent et les bénéfices matériels ont été grandement exprimés par les répondants pour expliquer ce qui motive les femmes à recruter.

D'autres études (Williamson et Prior 2009; Siegel et de Blank 2010) montrent que la principale motivation qui pousse les femmes vers le recrutement est l'amour pour leur proxénète. Notre étude démontre qu'à l'exception de P6, bien que certaines partenaires agissent avec leur conjoint, la motivation première à recruter ne semble pas toujours être en lien avec la relation amoureuse entre ceux-ci. L'amour pour le proxénète a aussi été peu énoncé pour justifier l'implication des entremetteuses dans le recrutement, bien que cette motivation puisse être combinée à d'autres, telle que le sentiment d'appartenance, la recherche de pouvoir, etc. Un intervenant en centre jeunesse va même jusqu'à dire :

Là, je te dirais que depuis deux ans, on a comme une nouvelle mode, c'est comme s'ils n'ont plus besoin tellement de recruteuses parce que les filles elles-mêmes s'annoncent. Les filles elles-mêmes s'offrent. Puis les filles elles-mêmes vont vers les pimps, alors ils n'ont plus nécessairement autant besoin des recruteuses (intervenant 6).

Damphousse (2012) explique que sur son échantillon de dix victimes de proxénétisme, certaines de ces femmes se sont investies proactivement dans le milieu prostitutionnel, car elles avaient un besoin économique à combler et la prostitution se présentait comme une solution facile. Par contre, ce phénomène en contexte de centres jeunesse n'avait jusqu'à présent jamais été relevé dans la documentation scientifique. Un intervenant explique : « Tu vois, je te dirais que si je regarde les derniers cas qu'on a, c'est pas nécessairement par des recruteuses que ces filles-là sont embarquées. (...) ce sont des filles qui se sont vraiment lancées vers des pimps » (intervenant 6). Selon lui, le fait que les recrues aillent directement vers les proxénètes facilite

grandement le travail de ceux-ci. Il affirme : « Tu sais avant les gangs, pour attirer certaines filles, il fallait qu'ils investissent, qu'ils travaillent (...) maintenant, tu sais, pour certains c'est très facile » (intervenant 6). Dans la conception de l'adolescente, le proxénète devient une source de protection lorsqu'elle désire fuguer du centre jeunesse ou de son milieu familial. Un enquêteur relate : « Elle va être hébergée. Elle va être comme en sécurité, moins de risques de se faire pigner par la police parce qu'elle va avoir un endroit où dormir, où rester, où avoir ses choses. Puis elle est prête à faire de la prostitution » (enquêteur 2). Certaines recrues seraient donc totalement conscientes de ce qui les attend à l'extérieur des murs du centre jeunesse ou du milieu familial. Par contre, le désir de liberté serait tellement fort, qu'elles iront proactivement à la rencontre d'un proxénète qui pourra l'initier au milieu de la prostitution.

Dans le cas de deux entremetteuses, c'est plutôt la contrainte qui semble les motiver à recruter. Deux études démontrent que certaines femmes peuvent aussi être forcées par des hommes trafiquants à recruter ou à s'adonner à d'autres tâches contraignantes envers les recrues. Ainsi, la peur des réprimandes si elles n'obéissent pas à la demande du proxénète ou des membres de l'organisation criminelle peut devenir la principale motivation qui pousse les femmes vers le recrutement (Raphael et Myers-Powell 2010; Siegel et de Blank 2010).

L'étude de Bracey (1979) explique aussi la motivation du désir de compagnie d'une amie qui travaille au même endroit, principalement dans les salons de massage érotique. Cette motivation a été énoncée dans le cas d'une des partenaires (P2) qui ne voulait pas être seule impliquée dans l'industrie du sexe. Pour les entremetteuses, cette motivation s'apparente au désir de ne pas fuguer seule de leur milieu familial ou institutionnel. De plus, d'autres motivations qui n'avaient jusqu'ici jamais été recensées dans la recension des écrits ont été exprimées par les répondants, dont celle de défier l'autorité parentale et le désir de vengeance.

Les stratégies des recruteuses

En explorant la documentation scientifique sur le proxénétisme masculin, nous avons constaté que les stratégies de recrutement et de contrôle des partenaires sont sensiblement les mêmes que celles utilisées par les hommes proxénètes. En effet, selon un enquêteur, les stratégies de recrutement des partenaires seraient les mêmes que pour les proxénètes masculins : « C'est les

mêmes stratégies. C'est la manipulation, l'amour, beaucoup de manipulation et de mensonges (...) de la manipulation émotive, de la violence dans certains cas, des menaces » (enquêteur 1). Parmi les techniques de recrutement¹⁶ recensées dans la documentation scientifique sur le proxénétisme masculin, les stratégies de la séduction, du dépannage et de l'endettement ont aussi été énoncées dans notre recherche en référence aux partenaires.

La séduction

Beaucoup d'auteurs mentionnent la séduction comme méthode de recrutement chez les hommes proxénètes (Bracey 1983; Williamson et Cluse-Tolar 2002; Fournier 2003; Dorais et Corriveau 2006; Paradis et Cousineau 2005; Kennedy et al. 2007; Sethi 2007; Wilson et Dalton 2007; Williams et Frederick 2009; Williamson et Prior 2009; Damphousse 2012; Wells 2012). Bullens et Van Horn (2002) ont décrit le processus qui débute par le charme (grooming), pour se poursuivre par l'incorporation et le maintien. La séduction serait la stratégie de recrutement la plus efficace pour attirer les jeunes femmes provenant de la classe moyenne ou supérieure (Kennedy et al. 2007). Toutefois, cette méthode n'aboutit pas nécessairement à une relation amoureuse. Les résultats de notre recherche démontrent que, comme les hommes proxénètes, les partenaires utilisent elles aussi des stratégies de séduction pour arriver à recruter leurs victimes. La séduction aboutit généralement à de forts liens amicaux, à l'exception de P1 qui développe plutôt une relation amoureuse avec sa recrue. Aussi, dans deux cas d'entremetteuses (E5 et E11), c'est une relation amoureuse lesbienne se développe entre la recruteuse et la recrue. Comme l'explique un intervenant : « On parle souvent du côté garçon c'est toute la séduction, c'est des grands séducteurs, mais il y a des filles qui sont de très bonnes séductrices aussi. Pour mousser tout le côté *glamour*, elles sont super bonnes là-dedans » (intervenant 1).

Le dépannage

Une autre stratégie utilisée par les proxénètes masculins est de passer par un service rendu, par exemple dans un contexte de fugue (Fournier 2003; Dorais et Corriveau 2006). Après avoir répondu à la situation précaire d'une potentielle victime, le proxénète lui demande une

¹⁶ La section portant sur les techniques de recrutement fait partie d'une revue de la littérature qui a été présentée par la chercheuse-étudiante et V. Chadillon-Farinacci au Ministère de la sécurité publique (MSP) dans le cadre d'un projet visant le développement d'un modèle d'interventions policières relativement au recrutement des jeunes à des fins d'exploitation sexuelle à Montréal (Rosa et Chadillon-Farinacci 2014).

compensation monétaire et présente la prostitution comme une bonne opportunité de faire de l'argent. Cette stratégie a été expliquée dans le cas des partenaires, qui après avoir offert l'hébergement gratuit pour quelque temps, demandent une compensation monétaire aux recrues. Il arrive aussi que les entremetteuses offrent l'hébergement aux victimes avant de les vendre à des proxénètes masculins.

L'endettement

Cette stratégie peut être utilisée par les proxénètes masculins en parallèle à la séduction ou au dépannage (Williamson et Prior 2009). Elle consiste à couvrir la victime de cadeaux et à lui offrir un mode de vie extravagant pendant une certaine période de temps (Bracey 1979). Plus tard, les montants dépensés doivent être remboursés (Hodgson 1997; Kennedy et al. 2007). C'est dans ces circonstances que la prostitution est proposée comme alternative temporaire (Bracey 1983). Cette stratégie est encore une fois pratiquée chez les partenaires qui offrent bien souvent un mode de vie festif où drogues et alcool seront, pendant un certain temps, fournis gratuitement. Par la suite, la recrue devra commencer à payer pour tous ces bénéfices et sa consommation de stupéfiants à laquelle elle ne peut parfois plus se passer.

La relation d'amitié

Comme la recension des écrits le suggère (Bracey, 1979), une des stratégies fréquemment utilisées par les recruteuses est de créer une relation d'amitié et de confiance avec la recrue. Selon les intervenants, la majorité des partenaires et des entremetteuses de notre échantillon ont aussi utilisé cette stratégie pour arriver à leurs fins.

Dans ce sens, les personnes rencontrées ont aussi fait mention de certains avantages à être une femme contrairement à un homme dans le recrutement. En plus d'avoir accès à certains endroits tels que les centres jeunesse où réside un bassin de jeunes filles vulnérables, les recruteuses peuvent faire valoir une relation de *partnership* dans la prostitution. C'est d'ailleurs ce qu'explique un enquêteur :

Tu sais, un gars ne fera pas ça. Un gars viendra pas dire : « je le fais présentement, viens le faire avec moi, viens te prostituer dans le motel, on va prendre les appels ensemble, on va être "partner" (...) je me prostitue, on va se prostituer ensemble. On va mettre les annonces, on va séparer les frais, pis on va

mettre les profits ensemble, pis on va veiller l'une sur l'autre ». Mais là, y en a une qui profite de l'autre ou y en a une qui est avec un pimp pis elle le sait pas. Donc il y a toutes ces dynamiques-là (enquêteur 1).

D'autres intervenants suggèrent que les victimes auraient plus confiance envers des jeunes filles de leur âge. C'est ce qu'explique un intervenant :

(...) elles ont une connexion avec ces jeunes-là, ben c'est ma « chum » puis elle ne me fera pas de mal. C'est peut-être ça qui fait que les recruteuses du même groupe d'âge ont des avantages par rapport à d'autres personnes parce que tu tends à faire confiance un peu à tes amies (...) puis c'est souvent du monde de ton environnement. Ce n'est pas des étrangers qui viennent te recruter (intervenant 6).

La comparaison des stratégies

La comparaison entre les stratégies utilisées par les proxénètes masculins et celles des partenaires n'a pas été retrouvée dans la documentation scientifique. Cette comparaison amène un élément nouveau qui peut d'ailleurs faire réfléchir sur les raisons qui poussent les partenaires à recruter. En effet, il est intéressant de noter que les partenaires ont toutes été exploitées sexuellement par un proxénète à un moment ou à un autre de leur parcours dans l'industrie du sexe. Cette information peut nous porter à croire qu'elles ne font qu'imiter ce qu'elles ont subi elles-mêmes. Un enquêteur explique d'ailleurs ceci :

La plupart du temps, les filles qui font ça c'est parce qu'elles ont appris de leurs chums qui étaient pimps pour [elles-mêmes] alors une fois qu'elles ont appris ça, [elles-mêmes] le font pour [elles-mêmes] parce que là, elles voient l'appât du gain là-dedans (enquêteur 3).

Selon cet enquêteur, il serait plutôt rare qu'une femme n'ayant jamais été victime de proxénétisme devienne ce genre de recruteuses, agissant à titre de partenaire avec un complice.

L'effet de contamination

Un aspect sur lequel la documentation est silencieuse est ce que les intervenants des centres jeunesse appellent l'effet de contamination. Ce phénomène est observé dans les centres jeunesse où des jeunes filles n'ayant jamais fait de prostitution se retrouvent dans les mêmes unités que d'autres adolescentes actives dans l'industrie du sexe. Certaines de ces filles peuvent devenir rapidement des recrues potentielles qui n'auraient peut-être jamais connu la prostitution si ce n'était de cette rencontre avec une initiée. Un intervenant explique : « Il y a des filles qui le

disent : “je n’aurais jamais fait ça avant de rentrer en centre jeunesse. Je fuguais (...), je trainais dans les parcs, je fumais du ‘buzz’, je volais, mais j’ai jamais touché à la prostitution avant de rentrer ici” » (intervenant 5). Le fait qu’elle ait été en contact avec une adolescente déjà impliquée dans la prostitution et résidant dans la même unité est ce qui l’a entraîné vers ce milieu.

CONCLUSION

Nous croyons que la typologie proposée est unique et amène de nouvelles connaissances sur les femmes actives dans le recrutement de prostituées à Montréal. Ces connaissances pourront possiblement servir de pistes de réflexion pour la mise en place de stratégies préventives et répressives destinées à contrer le phénomène. Nos résultats démontrent la complexité des schémas de recrutement, qui sont grandement influencés par le cheminement, les motivations et les stratégies des femmes recruteuses. Les profils des recruteuses amènent de nouvelles considérations à prendre en compte dans l'élaboration de programmes de prévention et l'utilisation de méthodes répressives envers ces femmes.

Les programmes de prévention du recrutement

Les programmes de prévention visant le recrutement des jeunes filles à des fins d'exploitation sexuelle ne considèrent bien souvent qu'un seul côté de la médaille, le rôle du proxénète masculin. Le rôle que peuvent jouer les femmes dans le recrutement est rarement ou très peu mis en lumière. Pourtant les résultats de cette recherche démontrent que les partenaires peuvent avoir un rôle parfois plus actif que leur complice masculin dans le recrutement de prostituées.

Quelques programmes de prévention du recrutement des jeunes filles à des fins d'exploitation sexuelle qui sont utilisés dans divers milieux ont été consultés :

- CALAC et La Chrysalide (2011). *Quand l'amour exploite. Une histoire à elles, une histoire à nous*;
- Fleury, E. et C. Fredette (2002). *Le silence de Cendrillon. Prostitution juvénile par les gangs*;
- Bédard, R. *Le Prince Serpent*, pièce de théâtre interactive;
- Service de police de la Ville de Montréal (2003). *Saurais-tu reconnaître une vraie belle histoire d'amour d'une histoire d'horreur?*;
- Y des femmes, (2010). *Histoires de rue : filles, gangs et réalités*.

Ces programmes de prévention visent tous à démystifier la question du recrutement à des fins d'exploitation sexuelle en contexte de gangs de rue. On y expose les différentes stratégies

utilisées par les gangs pour recruter leurs nouvelles victimes, sans que le rôle des femmes ne soit abordé. La relation amoureuse entre le proxénète masculin et sa recrue représente toujours le point central de l'histoire. Pourtant, les résultats du présent mémoire démontrent que les motivations et les stratégies de recrutement peuvent être beaucoup plus complexes que la relation amoureuse avec un proxénète masculin. C'est parfois une relation d'amitié ou d'affaire qui s'installe entre la recruteuse et sa recrue. De plus, le recrutement n'est pas toujours effectué dans un contexte de gang de rue comme le laissent croire les programmes de préventions consultés.

Les activités de répression auprès des recruteuses

Les résultats de cette recherche démontrent que les partenaires et les tenancières sont généralement accusées de proxénétisme ou d'autres infractions liées au fait de vivre des fruits de la prostitution. Il en va autrement des entremetteuses de notre échantillon qui n'avaient aucune accusation portée contre elles. Une prochaine étape consiste donc à se questionner sur les stratégies de répression à utiliser dans le cas de recruteuses selon leur profil. Doit-on les considérer comme des délinquantes, au même titre que les proxénètes masculins? Sont-elles doublement victimes du fait qu'elles ont pour la plupart été exploitées sexuellement dans le passé? Y a-t-il certains types d'interventions et d'approches de sensibilisation à adopter selon les profils de recruteuses?

Il demeure que des recherches futures qui impliqueraient directement les recruteuses pourraient nous aider à en apprendre davantage sur leur parcours et leurs trajectoires de vie. Des questionnements ont été soulevés par cette recherche à savoir s'il existe des facteurs qui pourraient expliquer la précocité des femmes à devenir recruteuses? Pourquoi certaines victimes d'exploitation sexuelle deviendront recruteuses alors que d'autres prendront des voies différentes? Il n'en demeure pas moins que le recrutement de prostituées par des femmes est un phénomène complexe auquel tous les intervenants doivent s'attarder.

RÉFÉRENCES

- Barry, K. (1995). *The Prostitution of Sexuality*. New York: New York University Press.
- Becker H.S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La Découverte & Syros.
- Bédard, R. *Le Prince Serpent*, pièce de théâtre interactive, Théâtre Parminou, <http://www.parminou.com/fr/spectacles-en-tournee/jeunesse-secondaire/26/le-prince-serpent>, (Consulté le 26 février 2015).
- Berger, R. J. (1989). « Female delinquency in the emancipation era : A review of the literature », *Sex Roles*, 21:375-399.
- Blin, T. (1995). *Phénoménologie et sociologie compréhensive sur Alfred Schutz*, Paris : L'Harmattan.
- Bogdan, R. et S.J. Taylor, (1975). *Introduction to qualitative research method : a phenomenological approach to the social sciences*. New York : Wiley.
- Bracey, D. (1979). *"Baby-pros" preliminary profiles of juvenile prostitutes*. New York: Criminal Justice Center, John Jay College of Criminal Justice.
- . (1983). « The juvenile prostitute: victim and offender. » *Victimology* 8 (3-4): 151-160.
- Bullens, R. A. R. et J. E. van Horn. (2002). « Labour of love: Female juvenile prostitution in the Netherlands. » *Journal of Sexual Agression* 8 (3): 43-85.
- CALAC et La Chrysalide (2011). *Quand l'amour exploite. Une histoire à elles, une histoire à nous*. Guide d'animation : Un outil de prévention au recrutement des jeunes filles à des fins d'exploitation sexuelle par les gangs, Terrebonne.
- Cernkovich, S. et P. Giordano. (1979). « A comparative analysis of male and female delinquency », *Sociological Quarterly*, 20: 131-145.
- Charmaz, K. (2006). *Constructing Grounded Theory. A Practical Guide Through Qualitative Analysis*, London : SAGE publications Ltd.
- Clamen, J., C. Bruckert et M. N. Mensah. (2013). *Gérer le travail du sexe : informations pour les tierces personnes et les travailleuses du sexe des secteurs incall et outcall*. [dans le cadre de la recherche : *Repenser le travail de gérance dans l'industrie du sexe*, soutenue par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada], [en ligne]. <http://www.powerottawa.ca/UOOLivretGererLeTravailDuSexeWeb.pdf> (Consulté le 23 janvier 2014).

Côté, M. (2004). *Portrait de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. L'initiative du Service de Police de la Ville de Montréal*. Montréal: Service de Police de la Ville de Montréal.

Cournoyer, G. et G. Ouimet. (2012) *Code criminel annoté 2013*. Cowansville: Éditions Yvon Blais.

Dalla, R. L. (2001). « Et Tú Brutè? A Qualitative Analysis of Streetwalking Prostitutes' Interpersonal Support Networks. » *Journal of Family Issues* 22 (8): 1066-1085.

Damphousse, K. (2012). *Jeunes portant plainte ou témoignant contre leurs proxénètes : leur expérience au sein du processus pénal québécois*. Montréal : École de criminologie, Université de Montréal.

Dank, M. et al. (2014). *Estimating the Size and Structure of the Underground Commercial Sex Economy in Eight US Cities*. Washington (DC): The Urban Institute.

Darley, M et G. Mainsant. (2014). « Introduction », *Genèses*, 4, (97) : 3-7.

Demir, O. O. (2010). « Methods of sex trafficking: findings of a case study in Turkey. » *Global Crime* 11 (3): 314-335.

Denisova, T. A. (2004). *Trafficking in Women and Children for Purposes of Sexual Exploitation*. Département de droit, Zaporizhie State University, [en ligne] <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/pr/204371.pdf>.

Deslauriers J-P. et M. Kérisit dans Poupart et al. (1997). « Le devis de recherche qualitative » dans *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.

Dorais, M. et P. Corriveau. (2006). *Jeunes filles sous influence. Prostitution juvénile et gangs de rue*. Montréal : vlb éditeur.

Dufour, R. (2005). *Je vous salue*, Québec : MultiMondes.

Durkheim, E. (1894). *Les règles de la méthode sociologique*, (éd. électronique), Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi, [en ligne] http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/regles_methode/durkheim_regles_methode.pdf

Fassin, D. et P. Bourdelais (sous la dir.). (2005). *Les constructions de l'intolérable. Études d'anthropologie et d'histoiresur les frontières de l'espace moral*. Paris, La Découverte.

Fassin, D et J.-S. Eideliman (sous la dir.). (2012). *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte.

- Fassin D. et Y Jaffré (1990), *Sociétés, développement et santé*, Paris, Ellipses.
- Fassin, E. (2012). « Représenter la violence des femmes : performance et fantasme », dans *Penser la violence des femmes, La Découverte*, p.343-349.
- Fleury, E. et C. Fredette (2002). *Le silence de Cendrillon. Prostitution juvénile par les gangs. Guide d'animation et d'accompagnement de la bande dessinée*. Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire.
- Fournier, M. (2003). « Jeunes filles affiliées aux gangs de rue à Montréal : Cheminements et expériences. » *Les cahiers de recherches criminologiques* (39), Centre International de criminologie comparée, Université de Montréal.
- Gendarmerie Royale du Canada (GRC). (2010). *Human trafficking in Canada: A Threat Assessment*. Ottawa : Centre national de coordination contre la traite de personnes (CNCTP).
- . (2013). *La traite interne de personnes à des fins d'exploitation sexuelle au Canada—Projet Safekeeping*. Ottawa : Centre national de coordination contre la traite de personnes (CNCTP).
- Glaser, B. (1978). *Theoretical Sensitivity: Advances in the Methodology of Grounded Theory*, Mill Valley (Calif.): University of California Press.
- Glaser, B. et A. Strauss (1967). *The Discovery of Grounded Theory*, Chicago: Aldine Publishing.
- Goldstein, P. J. (1983). « Occupational mobility in the world of prostitution: Becoming a madam. » *Deviant Behavior* 4 (3-4) : 267-279.
- Goffman, E. (1963). *Les rites d'interaction*, Paris, Minit.
- Guay, J.-P. et C. Fredette (sous la direction). (2014). *Le phénomène des gangs de rue, Théories, évaluations, interventions*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Heyl, S. B. (1977). « The madam as teacher: the training of house prostitutes. » *Social Problems* 24 (5): 545-555.
- . « The madam as an entrepreneur: Career management in house prostitution. » *Mid-American review of sociology* 5 (2): 121-123.
- Hodgson, J. F. (1997). *Games Pimps Play. Pimps, Players and Wives-In-Law. A Qualitative Analysis of Steet Prostitution*. Toronto: Canadian Scholar's Press.
- Hoigard, C. et L. Finstad. (1992). *Backstreets. Prostitution, money and love*. University Park, PA: The Pennsylvania State University Press.
- James, J. (1973). « Prostitute-pimp relationships. » *Medical aspects of human sexuality*: 147-163.

Kennedy, M. A. et al. (2007). « Routes of Recruitment: Pimps' Techniques and Other Circumstances That Lead to Street Prostitution. » *Journal of Agression, Maltreatment & Trauma* 15 (2): 1-19.

Mancini, J.-G. (1967). *Prostitution et proxénétisme*, Paris, Presses Universitaires de France.

Morselli, C. et I. Savoie-Gargiso. (2014). « Ladies' Man: Coercision, Control, and Cooperation in a Prostitution Ring. » *Annals of the American Academy of Social and Political Science* 653 (1): 247-265.

Ogien, A. (1995). *Sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin.

Olivier de Sardan, J.-P. (1995). « La politique du terrain », *Enquête* [En ligne], <http://enquete.revues.org/263> (consulté le 27 mars 2015).

Paillé, P. (1994). « L'analyse par théorisation ancrée ». *Cahiers de recherche sociologique*, 23 : 147-181

Paradis, G. et M.-M. Cousineau. (2005). « Prostitution juvénile : Étude sur le profil des proxénètes et leur pratique à partir des perceptions qu'en ont des intervenants-clés. » *Les cahiers de recherches criminologiques* (42), Montréal : Centre International de Criminologie comparée, Université de Montréal.

Parent, C. (1998). « Féminismes et criminologie », *Perceptives criminologiques*, Paris/Bruxelles, De Boeck Université.

Piaget, J. (1937). *La construction du réel chez l'enfant*, Paris : Delachaux et Niestlé.

Pires, A. P. (1997). *Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique* dans Poupard, J. et al. (sous la direction). (1997). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : Gaétan Morin : 113-169.

Poulin, R. (2004). *La mondialisation des industries du sexe. Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants*. Ottawa : L'Interligne.

———. (2007). *Enfances dévastées. L'enfer de la prostitution*. Tome I. Ottawa : Les Éditions l'Interligne.

Raphael, J. et B. Myers-Powell. (2009). *Interviews with Five Ex-Pimps in Chicago*. DePaul University College of Law.

———. (2010). *From victim to victimizers : Interviews with 25 ex-pimps in Chicago*. DePaul University College of Law.

Raphael, J., Reichert J. A. et M. Power. (2010). « Pimp Control and Violence: Domestic Sex Trafficking of Chicago Women and Girls. » *Women & Criminal Justice* 20 (1-2): 89-104.

Roché, S. (2001). *La délinquance des jeunes. Les 13-19 racontent leurs délits*, Paris, Seuil.

Rosa, J. et V. Chadillon-Farinacci, sous la supervision de M. Côté. (2014). *Exploitation sexuelle et sujets connexes, Revue de littérature juin 2014*. Présentée au Ministère de la sécurité publique, Document interne, Montréal : Service de police de la ville de Montréal.

Rosa, J., Paquin, J. et S. Lebeuf. (2014). *Plan d'action directeur sur la prostitution et la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle 2014-2016*, Montréal : Service de police de la ville de Montréal.

Rubi, S. (2005). *Les « crapuleuses », ces adolescentes déviantes*, Paris, Presses universitaires de France.

Schutz, A. (1987). *Le chercheur et le quotidien*. Paris: Méridiens Klincksieck, collection Sociétés.

Service canadien de renseignements criminels (SCRC). (2010). *Bulletin de renseignements stratégiques. Le crime organisé et la traite intérieure des personnes au Canada*. [en ligne] http://www.cisc.gc.ca/products_services/domestic_trafficking_persons/persons_f.html. Consulté le 16 mai 2013.

Service de police de la Ville de Montréal (2003). *Saurais-tu reconnaître une vraie belle histoire d'amour d'une histoire d'horreur? Prostitution juvénile et gangs de rue*, Guide d'animation, Montréal.

Sethi, A. (2007). « Domestic Sex Trafficking of Aboriginal Girls in Canada: Issues and Implications. » *First Peoples Child & Family Review* 3 (3): 57-71.

Siegel, D. et S. de Blank. (2010). « Women who traffic women: the role of women in human trafficking networks- Dutch cases. » *Global crime* 11 (4) :436-447.

Simon, R.J. (1975). *Women and Crime*, Massachusetts, Lexington Books.

Strauss, A. et Corbin, J. (1994). *Grounded theory methodology*. dans N.K. Denzin et Y.S. Lincoln. *Handbook of qualitative research*. (pp.273-285). Thousand Oaks: SAGE Publications Inc.

———. (1998). *Basics of qualitative research* (2e éd.). Newbury Park: Sage Publications.

United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC). (2012). *Global report on Trafficking in persons*. New York: Policy Analysis and Research UNODC.

Wells, M., Mitchell, K.J. et K. Ji. (2012). « Exploring the Role of the Internet in Juvenile Prostitution Cases Coming to the Attention of Law Enforcement. » *Journal of child sexual abuse* 21: 327-342.

Williams, L. M. et M. E. Frederick. (2009). *Pathways into and out of commercial sexual victimization of children: Understanding and responding to sexually exploited teens*. Lowell: University of Massachusetts Lowell.

Williamson, C. et T. Cluse-Tolar. (2002). « Pimp-Controlled Prostitution, Still an Integral Part of Street Life. » *Violence against women* 8, (9): 1074-1092.

Williamson, C. et M. Prior. (2009). « Domestic Minor Sex Trafficking: A Network of Underground Players in the Midwest. » *Journal of Child & Adolescent Trauma* 2(1): 46-61.

Wilson, J. M. et E. Dalton. (2007). *Human Trafficking in Ohio : Markets, Responses, and Considerations*. Santa Monica (CA): RAND Corporation.

Y des femmes, (2010). *Histoires de rue : filles, gangs et réalités*. Documentaire éducatif, Sécurité publique Québec.

Zhang, S.X. (2011). « Woman pullers: pimping and sex trafficking in a Mexican Border City. » *Crime Law Soc Change* 56: 509-528.

ANNEXE 1:

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT POUR LES INTERVENANTS

Titre de la recherche: Le proxénétisme au féminin : étude sur le rôle des femmes dans le recrutement de prostituées à Montréal

Chercheur principal : Bernard Chapais, professeur titulaire au département d'anthropologie de l'Université de Montréal en collaboration avec la chercheure- étudiante, Julie Rosa, étudiante à la maîtrise au département d'anthropologie de l'Université de Montréal

Bonjour,
Vous êtes invité(e) à participer à un projet de recherche. Veuillez prendre le temps de considérer les renseignements contenus dans le présent formulaire d'information et de consentement avant de vous décider. Votre participation à ce projet est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser d'y prendre part.

- 1) *Description du projet de recherche*
Cette recherche vise à établir le profil des filles recruteuses opérant en prostitution ainsi qu'un portrait de leur pratique, à partir du point de vue d'intervenants-clés. Les principaux objectifs de la recherche sont de préciser les différents profils des filles qui recrutent en prostitution; connaître et comprendre le cheminement et les motivations ayant mené les filles à devenir recruteuse; connaître et comprendre le fonctionnement et les moyens utilisés pour le recrutement des filles par des filles; et connaître et comprendre les stratégies entourant l'intégration et le maintien des filles dans la prostitution par la proxénète.
- 2) *Participation attendue au projet*
Votre participation au projet consiste en une entrevue qui sera enregistrée d'une durée d'environ une heure à une heure trente. L'entrevue portera principalement sur les profils des femmes qui recruteuses, leur cheminement et leur motivation, ainsi que les fonctionnements et les moyens utilisés recruter, intégrer et maintenir les femmes dans la prostitution. L'entrevue aura lieu à l'endroit et au moment de votre choix.
- 3) *Avantages de la participation au projet*
Vous ne retirerez aucun avantage personnel à participer à ce projet de recherche. Cependant, votre participation à cette recherche exploratoire permettra d'apporter de nouvelles connaissances scientifiques sur la problématique du recrutement des jeunes filles à des fins de prostitution et contribuer à une meilleure compréhension des raisons qui motivent les filles à recruter d'autres filles.

- 4) *Risques et inconvénients de la participation au projet*
Il y a peu de risques liés à votre participation. Toutefois, il se peut que les questions posées vous amènent à aborder certaines difficultés que vous avez éprouvées. Si vous ressentez un malaise, n'hésitez pas à en parler avec la chercheuse-étudiante. Vous pourrez refuser de répondre à certaines questions ou simplement arrêter l'entrevue sans aucun préjudice. Les inconvénients à votre participation concernent le temps nécessaire aux entrevues. Par contre, l'entrevue peut se faire pendant les heures de travail et n'implique aucun déplacement de votre part.
- 5) *Confidentialité des données de la recherche*
Tous les renseignements recueillis seront traités de manière confidentielle et ne seront utilisés que pour ce projet de recherche. Les membres de l'équipe de recherche doivent signer un formulaire d'engagement à la confidentialité, c'est-à-dire qu'ils s'engagent à ne divulguer vos réponses à personne, incluant les autres membres du personnel du Centre jeunesse de Montréal. Chacun des répondants aura un pseudonyme afin de protéger la confidentialité des données. Par contre, étant donné le faible nombre de participants à la recherche, il est possible que certaines personnes dans votre environnement de travail puissent reconnaître vos propos, et ce, malgré toutes ces précautions prises. Vos renseignements seront détruits après la retranscription.
- 6) *Diffusion des résultats de la recherche*
Les résultats du projet seront diffusés en tant que données de groupe. Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit des résultats généraux de la recherche, veuillez indiquer une adresse où nous pourrions vous le faire parvenir.
- 7) *Liberté de participation à la recherche et droit de retrait*
Votre participation est volontaire. Vous pouvez refuser de participer au projet sans avoir besoin de vous justifier, et sans que cela nuise à vos relations avec les autres membres du personnel du Centre jeunesse de Montréal. De plus, même si vous acceptez d'y participer, vous pourrez vous retirer de la recherche et/ou de refuser de répondre à certaines questions en tout temps sur simple avis verbal, sans explication et sans que cela ne vous cause un quelconque tort. Les renseignements que vous aurez déjà donnés seront alors détruits.
- 8) *Personnes-ressources*
Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec M. Bernard Chapais au numéro de téléphone (514) 343-7568.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel ombudsman@umontreal.ca (l'ombudsman accepte les appels à frais virés).

Si vous souhaitez vous renseigner sur vos droits ou pour formuler toute plainte, vous pouvez aussi contacter le Comité d'éthique de la recherche du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire au numéro suivant : (514) 896-3496.

9) *Consentement à la recherche*

Je comprends le contenu de ce formulaire et je consens à participer à cette recherche sans contrainte ni pression. J'ai pu poser toutes mes questions et j'ai obtenu des réponses satisfaisantes. J'ai eu tout le temps nécessaire pour prendre ma décision.

Je comprends aussi qu'en signant ce formulaire, je ne renonce à aucun de mes droits et ne libère ni les chercheurs ni le Centre jeunesse de leur responsabilité civile ou professionnelle.

Je recevrai une copie signée et datée de ce formulaire de consentement.

Nom du participant

Signature

Date

10) *Déclaration de la chercheure-étudiante*

Je certifie avoir expliqué au participant la nature de la recherche ainsi que le contenu de ce formulaire et lui avoir indiqué qu'il reste à tout moment libre de mettre un terme à sa participation au projet. Je lui remettrai une copie signée du présent formulaire.

Nom de la chercheure-étudiante

Signature de la chercheure-étudiante

Date

ANNEXE 2: Grille d'entrevue auprès des intervenants

1) Profils des filles

- a. Qui sont-elles? (âge, origine ethnique, milieu familial, statut socio-économique, etc.)

2) Cheminement et les motivations

- a. Comment en sont-elles venues à recruter?
- b. Ont-elles toutes un passé dans la prostitution? Si oui, quel est-il?
- c. Quelles sont leurs motivations, qu'est-ce qu'elles recherchent en recrutant d'autres filles?
- d. Obtiennent-elles des bénéficiaires à recruter? Si oui, quels sont-ils?
- e. Opèrent-elles seules? Avec un complice?

3) Fonctionnement et moyens utilisés

- a. Quelles sont leurs méthodes pour recruter d'autres filles?
- b. Comment les recrues sont-elles abordées par la recruteuse?

4) Intégration et maintien des filles dans la prostitution

- a. Quels sont les stratégies et moyens employés pour intégrer et maintenir les filles dans la prostitution?

ANNEXE 3: Fiche signalétique

Nom: _____

Poste occupé: _____

Organisation : _____

Tâches reliées à l'emploi:

Nature des interventions en lien avec la prostitution :

Nombre d'années d'expérience : _____

Sexe : _____

Âge : _____

Niveau de scolarité :

Type de formation :

Lieu de l'entretien :

Date : _____ Heure : _____

Durée : _____

Climat (conditions particulières) :

